

Nouveliste

VALAISAN

SERVICE DE PUBLICITE PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 35 » »
Mortuaires 30 » »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

REDACTION ET ABONNEMENTS :

St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52
Martigny, tél. (026) 6 18 86.

C. C. P. II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	28.50	15.—	8.50
Avec Bulletin officiel	36.50	19.50	11.—

Etranger : Demander le tarif

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

Comment on cherche à parer à l'universelle pénurie de personnel technique

On ne s'étonnera pas que nous revenions souvent sur le problème de l'universelle pénurie d'ingénieurs et de techniciens dans notre économie moderne.

Une double raison nous y incite. La première est qu'on ne peut s'empêcher d'avoir mal au cœur quand on voit, comme dans notre canton — cela nous a spécialement frappé lorsque nous donnions des leçons aux cours complémentaires centralisés — tant de jeunes gens intelligents, qui pourraient faire une belle carrière dans la science ou la technique, se contenter de rester, leur vie durant, de simples manœuvres.

La deuxième est que M. Hummler, le distingué délégué aux responsabilités de travail, demande avec insistance, dans ses Bulletins trimestriels, que la presse saisisse sérieusement l'opinion du grave problème de la pénurie des cadres dans l'industrie.

Depuis que la technique empiète, d'une manière si envahissante, sur tous les domaines de l'économie, le problème de la relève du personnel technique et scientifique est, d'année en année, plus lancinant.

Dans tous les pays on manque d'ingénieurs et de techniciens dans des proportions souvent considérables.

Beaucoup de pays ont déjà pris des mesures énergiques pour parer à cette pénurie.

Aux Etats-Unis, des experts ont établi que le nombre actuel d'ingénieurs qui est de 550.000 (y compris ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures, doit être porté, d'ici quelques années, à 750.000, soit 200.000 de plus !

Pour l'instant, les Etats-Unis comblent la lacune en recrutant des ingénieurs à l'étranger, en Europe notamment. Comme ils peuvent offrir des conditions nettement plus alléchantes que les pays de l'ancien monde, ils n'ont, pour l'instant, pas trop de peine à drainer chez eux un nombre considérable de techniciens, d'ingénieurs, de chercheurs.

Cette méthode a le grave inconvénient d'aggraver la pénurie dans les pays européens.

Dans la République fédérale du chancelier Adenauer, pour un besoin annuel de 18.500 ingénieurs et techniciens, les écoles spécialisées n'en peuvent former que 13.500.

Cette pénurie serait moins due au manque de candidats qu'à l'équipement insuffisant des hautes écoles qui, de ce fait, doivent refuser chaque année un nombre assez élevé de jeunes gens. C'est un peu le phénomène inverse de chez nous !

Aussi le Gouvernement fédéral alle-

mand a-t-il décidé d'accroître de 50 % les possibilités de places dans les écoles techniques et polytechniques.

Un rapport de 1955 montre que l'Angleterre affronte, elle aussi, une inquiétante pénurie de personnel scientifique et technique. Il ressort de ce document que les grandes entreprises du génie civil et des constructions mécaniques ne sont plus en mesure de recruter que les 1/4 des collaborateurs de formation universitaire dont elles ont besoin. On a tout lieu de penser que l'extension de l'automatisation et l'essor des applications pacifiques de l'énergie nucléaire aggraveront encore cette situation.

Mais l'Angleterre prend aujourd'hui des mesures énergiques pour remédier à cette pénurie, et elle est le premier des pays occidentaux à le faire.

Sous l'impulsion de Churchill d'abord, d'Eden ensuite, le Parlement britannique a adopté à l'unanimité un programme qui prévoit une somme de 1,2 milliard de francs suisses pour l'aménagement des établissements d'enseignement technique.

L'« Imperial College » doit être agrandi de manière à accueillir 3 000 étudiants au lieu de 1 600 comme actuellement ; en outre, dans 23 techniciens, l'enseignement sera porté au niveau de celui qui est donné dans les universités.

Le système des bourses qui absorbe déjà près de 400 millions de francs suisses sera encore considérablement développé !

Les élèves des techniciens qui correspondent à nos techniciens cantonaux suisses qui passent à l'université bénéficieront également des bourses re-

servées jusqu'à maintenant aux étudiants qui ont fait leur maturité.

Les entreprises privées ont accepté de compléter, et dans une mesure très large, les subsides gouvernementaux tant et si bien que nombre d'entre elles financent pendant quatre ans les études de jeunes gens.

Aujourd'hui déjà, 70 % de tous les jeunes gens qui font des études universitaires bénéficient de subsides suffisants qui leur permettent de se consacrer entièrement à leurs études. Ces bourses atteignent jusqu'à 3600 francs suisses par an !

Pour ce qui est des carrières techniques, le nouveau programme recommande une combinaison aussi étroite que possible d'études théoriques et de travaux pratiques correspondant au système américain qui prévoit alternativement six semaines d'études et six semaines de stage en fabrique.

Le Gouvernement anglais ne semble plus se faire de soucis quant au recrutement des étudiants du fait que l'effectif des jeunes gens de 18 ans aptes à embrasser une carrière scientifique ou technique est huit fois plus élevé que le nombre des étudiants immatriculés et aussi du fait qu'il a créé, avec les entreprises privées, des bourses dotées de sommes énormes.

Ainsi tous les jeunes gens intelligents ont, au départ, des chances égales, indépendamment de leur position sociale et de leur situation économique.

Il serait souhaitable que notre pays s'inspire de l'exemple de l'Angleterre. Nous en reparlerons, en nous basant, comme toujours, sur les données fort intéressantes du Bulletin du délégué aux possibilités de travail. C.

Les paysans des préalpes ont la vie dure

L'Union des paysans bernois et le service d'information agricole ont organisé mercredi dans la proche région des Préalpes, une excursion qui a permis aux représentants de la presse de se familiariser avec quelques-uns des problèmes qui affectent l'existence des petits paysans et des paysans de la montagne. Après avoir été salués à Bleiken, près d'Oberdiessbach, par M. E. Schmid, ancien conseiller national, président de l'Union des paysans bernois, les participants ont entendu trois intéressants exposés. M. A. Moser, chef du bureau de statistique du canton de Berne, a parlé de l'importance démographique de la région agricole des Préalpes. Il a cité des chiffres qui prouvent que cette région est un vaste réservoir humain, car la natalité y est beaucoup plus forte qu'ailleurs. Alors que les femmes mariées de Berne et de Bienne mettaient au monde, dans une période déterminée, 120 à 128 enfants, les paysannes du district de Schwarzenbourg, dont plus de la moitié de la population se livre à l'agriculture, donnaient naissance à un nombre d'enfants variant de 194 à 239. Pour que ce phénomène absolument sain se maintienne, il est indispensable d'assurer aux familles paysannes de la montagne des conditions de vie et d'existence qui les incitent à rester fidèles à leur coin de terre et à ne pas délaisser l'exploitation agricole au profit d'une autre activité.

L'un des moyens pratiques d'aider les paysans de la montagne est de développer le système des allocations familiales, qui répondent à une véritable nécessité sociale. On sait que les allocations familiales pour les travailleurs agricoles et les petits paysans de la montagne ont été instituées en 1944 par

un arrêté fédéral, auquel a succédé la loi du 20 juin 1952. La dépense annuelle s'élève actuellement à 11 millions de francs. Or, les allocations pour enfants et allocations de ménage de 9 et 30 francs, si utiles qu'elles soient, sont insuffisantes. Le Conseil fédéral envisage de porter l'allocation pour enfant à 15 francs par mois et l'allocation de ménage à 40 francs.

Il en résultera une dépense supplémentaire de 8 millions de francs. De leur côté, les autorités bernoises ont mis à l'étude un projet de loi qui vise également à accroître les prestations du canton.

Il s'agit, en particulier, d'encourager financièrement l'assainissement des logements qui sont encore souvent primitifs et insalubres. Des efforts parallèles sont entrepris dans le domaine des améliorations foncières, pour l'assainissement des étables, la construction des canalisations, des chemins vicinaux et de dévestiture et enfin pour permettre aux petits paysans de la montagne de se procurer les machines instruments et outils modernes qui peuvent les aider dans les travaux les plus pénibles.

Les journalistes ont visité plusieurs petites fermes d'une superficie variant entre 2,49 ha et 6,33 ha, situées à l'altitude d'environ 1000 mètres et dont tous les terrains sont en très forte déclivité, comme c'est généralement le cas dans les Préalpes et l'Emmenthal. Ces petits domaines exploités par des familles ayant de 2 à 8 enfants ont un rendement net qui varie entre 1800 et 4500 francs. Sans les allocations familiales ces paysans ne pourraient pas subsister. La nécessité d'une aide sociale complémentaire ne saurait être contestée. E. T.

Une deuxième sucrerie ?

En 1948, le peuple suisse rejetait par 481 000 voix contre 271 000 un projet d'arrêté donnant à la Confédération la faculté d'organiser l'économie sucrière et d'autoriser la construction d'une seconde sucrerie. A en juger par les commentaires qui précéderent et suivirent le scrutin, le peuple redoutait une accentuation du dirigisme, de nouvelles atteintes à la liberté individuelle, un renchérissement du sucre et des difficultés dans les relations commerciales. Après ce vote négatif, le Conseil fédéral reprit l'étude du problème. Il institua, au mois de mai 1949, une commission d'étude qui présenta son rapport final en septembre 1955. C'est ce rapport qui a servi de base au nouveau projet dont les Chambres vont être saisies et qui vise à encourager la culture de la betterave sucrière et à mieux assurer l'approvisionnement du pays en sucre.

A teneur du projet d'arrêté, la Confédération accorde à la sucrerie et raffinerie d'Aarberg S. A., ainsi qu'à une nouvelle sucrerie qui sera construite à l'est des cantons de Bâle-Campagne, Soleure et Berne, des prestations destinées à couvrir les déficits éventuels. Pour l'établissement de la nouvelle sucrerie, il sera constitué une société anonyme dont le capital social s'élèvera à 22 millions de francs au minimum. Seront invités à souscrire au capital les planteurs de betteraves, les associations agricoles, ainsi que les cantons et communes des régions intéressées à l'extension de la culture de la betterave sucrière. A noter que la Confédération ne participera pas à la souscription du capital social. La capacité des installations sera calculée de manière que la sucrerie d'Aarberg puisse, en général, travailler rationnellement environ 220 000 tonnes de betteraves par campagne, et la nouvelle fabrique environ 160 000 tonnes. Les deux sucreries seront tenues de coopérer sur les plans technique et économique. D'autre part, le Conseil fédéral prendra les mesures nécessaires pour empêcher que les deux sucreries ne fassent une concurrence injustifiée à d'autres entreprises suisses, telles que les raffineries de Rapperswil et de Laeuflingen.

Pour cette raison, le raffinage du sucre brut importé sera interdit à la nouvelle sucrerie. Le contingent de sucre brut importé que la fabrique d'Aarberg peut raffiner ne doit pas dépasser 30 000 tonnes par an. Toute une série de dispositions concernent la collaboration des deux sucreries, auxquelles l'obligation est faite de pratiquer une gestion rationnelle. Le dividende brut qui sera versé aux actionnaires des deux fabriques à l'aide du bénéfice net, ne pourra excéder 5 pour cent du capital versé. Les déficits éventuels seront couverts, en règle générale, par moitié à l'aide des réserves disponibles, par moitié à l'aide des prestations fédérales qui ne pourront pas excéder six millions de francs par an pour les deux sucreries ensemble. Il sied de préciser que depuis 1930, la sucrerie d'Aarberg n'a rien demandé à ce titre.

Ainsi que le Conseil fédéral l'explique dans son message, la création d'une deuxième sucrerie et l'extension de la culture de la betterave sucrière qui en sera le corollaire permettra à la Suisse de couvrir dans la proportion de 25 pour cent au moins les besoins normaux du pays en sucre, contre 15 pour cent actuellement, ce qui est jugé nettement insuffisant. En même temps que les champs de betteraves s'étendront, la culture de la pomme de terre ira en diminuant, ce qui réduira les charges actuelles de la régie des alcools. D'autre part, la culture accrue de la betterave sucrière aura un effet stimulant sur l'économie agricole et elle contribuera à améliorer le revenu du paysan.

Tous les gouvernements cantonaux approuvent en principe le développement de la production sucrière indigène, de même que la plupart des associations économiques. Certains d'entre eux toutefois formulent quelques réserves. Le projet d'arrêté du Conseil fédéral est fondé sur l'article 31 bis de la Constitution fédérale qui autorise des dérogations au principe de la liberté du commerce et de l'industrie quand il s'agit notamment d'assurer la productivité de l'agriculture et de protéger des régions dont l'économie est menacée. Le projet d'arrêté est soumis au referendum facultatif.

Kadar refuse que les enfants hongrois soient vaccinés contre la poliomyélite

L'aide estudiantine directe Suisse-Hongrie, section vaccination, communique :

« Selon nos précédents communiqués de presse, nous avons l'intention à côté de notre campagne de vaccination déjà en cours, d'entreprendre une vaste campagne pour protéger dans toute la mesure de nos moyens le plus grand nombre possible d'enfants hongrois contre la poliomyélite. A cette fin, nous nous étions assurés de la collaboration de la délégation du CICR et avions aussi reçu l'approbation verbale de la légation de Hongrie à Berne. Tous les préparatifs étaient déjà achevés. Les formalités paraissaient se dérouler normalement et toutes les difficultés pour se procurer le vaccin avaient été surmontées. Alors que l'on procédait aux ultimes préparatifs, nous avons reçu de Hongrie un curieux message, qui confirmait bien la réception de serum, mais simultanément nous informait que, selon les dires de Radio-Budapest, le vaccin était mauvais et nuisible. Après des enquêtes approfondies, rendues très difficiles par les circonstances, nous avons pu établir que ces informations radio-phoniques étaient parfaitement inexacts et que c'était une couleur quelque peu différente du serum suisse qui avait incité les autorités sanitaires à diffuser cette fausse nouvelle, créatrice de panique.

« Nous avons naturellement tout entrepris pour exposer aux destinataires du vaccin l'état véritable des choses. La BBC a soutenu nos efforts par une émission et nous avons demandé à la légation de Hongrie à Berne d'informer les autorités hongroises du rapport de l'Office suisse de la Santé publique, qui garantit l'excellente qualité du vaccin suisse. Effort, prières, explications furent vains. Les autorités sanitaires hongroises sont fermement décidées à interdire la distribution du serum qui se trouve encore à Budapest. Nous sommes donc contraints de faire revenir celui-ci, pour une valeur de plusieurs milliers de francs, en Suisse. On ne peut encore se faire une idée précise de l'état où il se trouvera une fois renvoyé en Suisse.

« Nous déplorons grandement de devoir interrompre ainsi l'action entreprise avec l'appui du public. Les arguments coulés de fil blanc des autorités hongroises — ou l'Office sanitaire de Budapest serait-il dans l'impossibilité de juger du vaccin Salk ? — nous prouve clairement une fois de plus que pour elles la santé publique ne joue pas un grand rôle et qu'elles considèrent nos livraisons de vaccin comme gênant leurs calculs politiques. Les sommes versées qui n'auraient pas été réclamées jusqu'au 15 septembre seront utilisées pour d'autres secours dans le cadre de l'aide à la Hongrie.

● Un médecin de Chicago, le docteur Sergel, a demandé l'autorisation de faire l'ascension du Mont-Everest le printemps prochain, afin d'y rechercher le yeti, l'« abominable homme des neiges ». Ce serait la première tentative américaine d'effectuer l'ascension du plus haut sommet du monde. Un autre Américain, l'expert pétrolier Tom Slick, du Texas, qui a entrepris le printemps dernier une expédition en vue de rechercher l'abominable homme des neiges, a également demandé l'autorisation d'y entreprendre cet automne une nouvelle expédition. Sa demande est encore en suspens.

Le naufrage du navire argentin

100 morts

Selon des informations d'agences de presse locales publiées jeudi, au moins 20 personnes auraient péri lors du naufrage du bateau argentin « Ciudad de Buenos Aires » (3754 t.). Le nombre des morts au total serait de 100.

D'après les informations d'une agence de presse locale de l'île Martin Garcia, qui héberge des survivants, le capitaine du navire argentin, Silverio Brizuela a mis fin à ses jours.

Trois agences d'information argentine rapportent que le capitaine Brizuela s'est suicidé et a coulé avec son bateau. Ces nouvelles n'ont toutefois pas été confirmées par les sources officielles.

Des survivants du navire naufragé continuent d'arriver à Buenos Aires. Le navire qui avait à bord 230 passagers ayant coulé 10 minutes après être entré en collision avec le cargo américain « Mormacsurf ». De nombreux passagers ont été précipités dans l'eau aux endroits où celle-ci était recouverte d'huile. Ils ont dû se maintenir sur les flots pendant une heure avant d'être définitivement sauvés.

Le cargo américain, dont la proue a été endommagée par la collision, est arrivé mercredi soir dans le port de Buenos Aires.

Le Noir, ce paria de l'Amérique

La moitié environ des 126 enfants admis à se faire inscrire dans les écoles de Nashville jusque-là réservées aux élèves de race blanche entreront dans les écoles des quartiers noirs, à la demande de leurs parents.

La commission scolaire de Nashville a attribué ce revirement au fait que les parents de ces élèves estiment que les écoles noires « traditionnelles » sont parfaitement suffisantes. Cependant, on a appris que les parents de treize enfants noirs avaient été l'objet de graves menaces.

Des inconnus, que l'on croit affiliés aux groupes ségrégationnistes de l'agitateur John Kasper, leur ont téléphoné pour les avertir qu'au cas où ils ne renonceraient pas à inscrire leurs enfants dans les écoles « blanches », des bombes seraient lancées contre leurs maisons et leur vie serait mise en danger.

La Vogue du Jersey

Les modèles Snaky Suisse, Goutille Paris et Spagnoli Italie

en exclusivité chez le spécialiste



Modèle à partir de Fr. 99.—

M. Khrouchtchev a pleuré sur Staline

« Nous pleurons, en montant la garde autour de la dépouille mortelle de Staline, et nos larmes étaient sincères », affirmé M. Khrouchtchev.

« Nous avions foi en Staline et notre foi était fondée sur la conviction que l'œuvre que nous poursuivions avec Staline était accomplie dans l'intérêt de la révolution, de la classe ouvrière et de tous les travailleurs.

« Mais notre parti, nous tous, nous condamnons résolument Staline pour les erreurs grossières et les déformations qui ont porté un préjudice sérieux à l'œuvre du parti et du peuple. Nous avons perdu beaucoup d'hommes honnêtes et dévoués, calomniés et condamnés sans être coupables, mais dont un grand nombre sont déjà réhabilités ».

Cette mise au point sur Staline est faite par M. Khrouchtchev dans ses « déclarations » qui accusent parallèlement Malenkov d'avoir été complice de Béria.

A l'époque de la mort de Staline, la presse soviétique avait publié en effet des photos des dirigeants soviétiques, pleurant le généralissime, parmi lesquels se trouvaient également Molotov, Malenkov et Kaganovitch, aujourd'hui répudiés.

Réhabilitation d'un trotskyste

Un épisode de la vie de Vladimir Antonov-Ovseenko, révolutionnaire russe, condamné par Staline comme « ennemi du peuple » mais réhabilité par Mikoyan au 20e Congrès est cité dans son éditorial par la « Komsomolskaya Pravda » reçue à Paris, en tant qu'exemple d'un vrai révolutionnaire.

Antonov-Ovseenko qui s'est illustré en 1917 par la prise du Palais d'hiver et la capture du gouvernement provisoire de Kerensky, était un ami intime de Trotsky.

Les chemins de fer hongrois adaptés aux voies russes

Des travaux sont actuellement en cours en Hongrie pour élargir les voies ferrées, à la mesure de celles qu'utilisent les trains russes. L'écartement des voies russes, qui est de 1524 mm., est introduit sur les lignes de Zahony à Kisvarda et de Kisvarda à Nyiregyhaza. Les travaux seraient presque achevés sur le premier de ces tronçons. Les rails seraient fixés avec une solidité toute particulière, afin de pouvoir supporter de lourdes charges.



GENÈVE

Un incendie à l'école des arts industriels

Jeudi matin, un incendie a éclaté à l'École des arts industriels, au Boulevard James-Fazy. Le sinistre qui avait pris naissance dans un laboratoire, a été maîtrisé au bout d'une demi-heure. Les dégâts sont importants.

Fribourg-Chicago ?

Un nouveau vol, le 16e en ville de Fribourg, depuis six semaines, a été commis à la rue de Lausanne dans un magasin de mercerie sis au No 68. Une somme de six cents francs a disparu de la caisse entre midi et 13 heures alors que le propriétaire mangeait au 1er étage. Les voleurs ont pénétré par l'arrière-magasin.

La commission du Conseil des états étudie la réforme des finances et propose des modifications

La commission du Conseil des Etats chargée d'étudier le nouveau régime des finances fédérales a siégé à Zermatt du 27 au 29 août sous la présidence de M. Staehli, vice-président du Conseil des Etats, en présence de M. Streuli, président de la Confédération, du Conseiller fédéral M. Etter et de hauts fonctionnaires fédéraux des finances et des contributions.

La commission a décidé d'adhérer aux décisions du Conseil national sauf sur les points suivants : le droit de timbre sur les coupons doit être supprimé et l'impôt anticipé porté de 27 à 30 %. Pour compenser la disparition des parts cantonales au profit du droit sur les coupons, la commission propose d'accorder aux cantons une participation aux produits de l'impôt anticipé, à savoir 10 pour cent de l'excédent de cet impôt. En outre, les hypothèques sur les bateaux seront exemptées du droit de timbre.

Le Conseil national avait décidé d'inscrire en permanence dans la Constitution l'impôt sur la bière : la commission propose au contraire de supprimer cet impôt comme tel. Toutefois la charge totale qui grève la bière doit être maintenue sous forme d'une majoration appropriée des droits de douane supplémentaires sur les matières premières pour la brasserie et sur la bière importée.

Une motion des Chambres invitera le

Conseil fédéral à procéder à cette majoration des droits de douane supplémentaires. En matière d'impôt sur le chiffre d'affaires, la commission propose de ne pas étendre la liste des marchandises franches d'impôt aux savons et produits pour lessive, ainsi qu'aux livres.

Une proposition demandant d'exonérer les textiles fut repoussée comme au Conseil national. En revanche, la commission a approuvé l'exonération des médicaments décidée par le Conseil national. Furent aussi rejetées, une proposition tendant à supprimer l'impôt sur la défense nationale ainsi qu'une proposition visant à réserver cet impôt pour le temps de guerre ou de service actif, et à ne le percevoir encore provisoirement que pendant quatre ans, afin d'amortir les dépenses extraordinaires pour la défense nationale.

Quant à l'impôt sur la défense nationale des personnes physiques il est prévu de ramener les minima d'exonération aux montants proposés primitivement par le Conseil fédéral, à savoir 5000 francs pour les célibataires et 6500 francs pour les personnes mariées (Conseil national 6000 et 7500). Le taux maximum doit être réduit encore de 8,5 à 7,5 %. Le taux maximum de l'impôt sera adapté à ces décisions dans une prochaine séance.

Une proposition demandant la déduction des impôts cantonaux et commu-

naux sur le revenu lors du calcul de l'impôt est restée en minorité.

Quant à l'impôt de défense nationale des personnes morales, il a été prévu contrairement à la décision du Conseil national, de réduire l'impôt sur le rendement de 6 pour cent à 5 pour cent, et l'impôt sur le capital de 0,75 à 0,9 pour mille. L'impôt pour la défense nationale sur les ristournes et rabais pour achats de marchandises a été fixé à 3 pour cent comme au Conseil national, mais il frappera la partie excédent 5 pour cent (Conseil national 6 pour cent) du prix des marchandises.

La commission décida à une majorité obtenue par la voix prépondérante du président de proposer au Conseil des Etats de réduire de 12 à 8 ans la durée de perception de l'impôt sur le chiffre d'affaire et de l'impôt sur la défense nationale.

Contrairement à la décision du Conseil national, la part des cantons aux droits de douane sur la benzine a été maintenue à 50 pour cent, comme le Conseil fédéral le proposait primitivement, afin de ne pas préjudger la prochaine organisation de l'aménagement du réseau des routes principales par le droit fédéral.

Au vote d'ensemble la commission a décidé par 8 voix contre 2 (avec 4 abstentions) de proposer au Conseil des Etats d'adopter la décision du Conseil national ainsi modifiée.

Le Conseil fédéral se propose d'améliorer le marché du bétail

Le Conseil fédéral a décidé de soumettre aux Chambres un projet d'arrêté qui vise à faciliter la vente, dans le pays, des animaux d'élevage et de rente, ainsi que de la laine de mouton. Les mesures envisagées ont principalement pour but de venir en aide aux

paysans de la montagne, pour lesquels le placement des bêtes d'élevage et de rente (bovins, chevaux, chèvres et moutons) à des prix favorables, est d'une importance capitale. On trouve dans les régions de montagne 36 pour cent des bovins, 63 pour cent des moutons, 75 pour cent des chèvres, mais seulement 30 pour cent des porcs, et 19 pour cent des volailles. Faute de possibilités d'hivernage suffisantes, le montagnard est obligé d'écouler en plaine son bétail en surnombre, dans un délai assez court. Il en résulte en automne, une offre massive d'animaux — ce sont chaque année 40 000 à 50 000 têtes de bétail excédentaires qui sont vendues en plaine — qui est cause d'une baisse sensible des prix et partant du revenu du paysan de la montagne.

Dans son message à l'appui de ce projet d'arrêté, le Conseil fédéral insis-

te sur la longue et grave crise des débouchés qui a nui à l'élevage en zone de montagne. La qualité des troupeaux doit être maintenant améliorée, d'où la nécessité des mesures proposées. En élaborant son projet, le Conseil fédéral a pris en considération les expériences de ces trente dernières années. La majorité des cantons et des organisations économiques appuient le projet, que les organisations agricoles des régions de montagne jugent cependant insuffisant. Leur désir est d'obtenir une garantie de prix et de placement, ce qui pose des problèmes qui méritent une étude plus approfondie.

Les mesures envisagées par le projet du Conseil fédéral comportent l'octroi de subsides pour des achats destinés à alléger le marché, des achats opérés lors de marchés-expositions et de marchés-concours cantonaux de taureaux reproducteurs, le placement de bétail maigre, des achats de sujets d'élevage et de rente, de poulains et de menu bétail.

Les producteurs de lait demandent une augmentation de 3 centimes au litre

L'Union centrale des producteurs suisses de lait communique :

« Réunis en assemblée générale extraordinaire, les délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait ont décidé de demander au Conseil fédéral de relever le prix du lait à la production de 3 centimes par kg.-lt dès le 1er novembre 1957. Cette décision se justifie par l'insuffisance déjà ancienne des conditions de revenu dans l'agriculture.

Au printemps 1957, les producteurs de lait avaient demandé que les prix de leur produit soit relevé de 1 centime. Vu l'importante hausse de leurs frais de production, ils demandaient aussi que l'on procède simultanément à l'adaptation des prix de bétail de boucherie et des produits de la culture des champs. Le Conseil fédéral n'a donné que très partiellement suite aux re-

vendications paysannes du printemps dernier, puisqu'il n'a admis qu'une adaptation des prix indicatifs de bétail de boucherie. Jusqu'à maintenant cette adaptation n'a pu être réalisée que partiellement dans la pratique.

Depuis lors, les frais de production dans l'agriculture ont encore augmenté, en particulier le coût de la main-d'œuvre et des réparations, ainsi que les prix des machines et des constructions. Le gel a, en outre, commis d'importants dégâts, notamment aux arbres fruitiers et à la vigne. L'insuffisance du produit du travail paysan, déjà mise en évidence antérieurement, s'est encore aggravée. L'adaptation du prix du lait qui est demandée pour le 1er novembre prochain est donc indispensable au rétablissement de la parité du salaire à laquelle le paysan peut prétendre sur la base des dispositions de la loi sur l'agriculture. »

— Dieu a permis que vous fussiez mise à grande épreuve, mais il vous a fait voir que ses yeux n'ont pas cessé d'être sur vous, qu'il ne vous a pas oubliée. En vous sauvant il s'est servi de vous pour une grande œuvre, pour faire miséricorde à un homme et en soulager beaucoup.

La patronne entra. Au bruit de la rue, elle s'était penchée à la fenêtre, avait dégingolé l'escalier en arrangeant de son mieux sa toilette et arriva presque en même temps que son mari. Voyant la conversation entamée, ils se tinrent respectueusement dans un angle de la chambre. Le cardinal les salua et continua de parler aux deux femmes, les réconfortant, les interrogeant aussi pour voir comment il pourrait faire du bien à celles qui avaient tant souffert.

— Il faudrait, dit Agnès, que tous les prêtres soient comme vous, qu'ils prennent un peu le parti des pauvres gens au lieu de les mettre dans le pétrin pour se tirer d'affaire eux-mêmes.

Encouragée par l'attitude familière et aimable de Frédéric, elle pensait avec amertume à don Abbondio, lequel, après avoir sacrifié les autres, prétendait lui interdire la petite satisfaction de se plaindre à son supérieur, la seule fois que l'occasion s'en présentait.

— Dites tout ce que vous pensez, ne vous gênez pas, fit le cardinal.

— Je veux dire que Monsieur notre curé fait son devoir, la chose n'allait pas comme ça.

Mais le cardinal insista pour qu'elle s'expliquât mieux et elle fut bien embarrassée de commencer une histoire où elle avait une part qu'elle ne se souciait pas de faire connaître, surtout à un tel personnage. Elle trouva cependant le moyen de l'expurger en y faisant



une petite coupure. Elle raconta le mariage décidé, le refus de don Abbondio, sans omettre le prétexte des supérieurs qu'il avait donné, et sauta directement à l'attentat manqué de don Rodrigo.

— Mais, conclut-elle, nous n'y avons échappé que pour tomber dans un autre piège. Tandis que si Monsieur le curé nous avait dit sincèrement la chose et avait tout de suite marié ces pauvres enfants, nous serions vite partis ensemble, si loin que l'air même n'aurait pas su nous trouver. Mais comme ça nous avons perdu du temps, et il est arrivé ce qui est arrivé.

— Monsieur le curé me rendra compte de ce fait, dit le cardinal.

— Non, Monsieur, non, dit aussitôt Agnès, je ne l'ai pas dit pour ça. Ne le grondez pas, ce qui est passé est passé. Et puis, cela ne servirait à rien, c'est un homme ainsi fait ; dans les mêmes circonstances, il recommencerait.

Lucia, mal satisfaite de cette version, ajouta :

— D'ailleurs, nous aussi nous avons fait du mal. On voit que ce n'était pas la volonté du Seigneur que la chose réussit.

— Quel mal avez-vous pu faire, vous, pauvre jeune fille ?

Malgré les coups d'œil significatifs que sa mère essayait de lui lancer, Lucia raconta la tentative manquée chez don Abbondio et conclut :

— Nous avons mal fait et Dieu nous a punis.

— Acceptez de sa main les malheurs que vous avez endurés et ayez bon courage, dit Frédéric. Qui peut se réjouir et espérer sinon celui qui a souffert et qui s'accuse lui-même ?

Il demanda alors où était le fiancé. Lucia se taisait, baissant les yeux. Agnès lui dit que Renzo avait quitté le pays. Frédéric en éprouva un étonnement douloureux et voulut savoir pourquoi. Agnès raconta de son mieux le peu qu'elle savait de l'histoire de Renzo.

— J'ai entendu parler de ce jeune homme, fit le cardinal. Mais comment un homme qui se trouve impliqué dans une affaire de ce genre pouvait-il être en instance de mariage avec une jeune fille comme celle-ci ?

— C'était un jeune homme très bien, dit Lucia toute rouge, mais d'une voix ferme.

— C'était un jeune homme tranquille, même trop, dit Agnès. Vous pouvez le demander à n'importe qui, même à Monsieur le curé. Dieu sait quelle cabale on a montée par là-bas ! Les pauvres gens, c'est si facile de les faire passer pour des vauriens.

— C'est malheureusement vrai, dit le cardinal. Je m'informerai de lui sans faute.

Il nota les nom et prénom du jeune homme dans son calpin. Il ajouta qu'il comptait se rendre dans leur village sous peu. Lucia pourrait alors y aller sans crainte. En attendant il lui chercherait un refuge assuré jusqu'à ce que tout fût arrangé pour le mieux.

(A suivre).

LES VOICI

NOS PRIX POPULAIRES

SOURCE DES ACHATS ECONOMIQUES

Tous nos rayons vous offrent actuellement
des centaines d'articles de qualité
aux prix les plus avantageux

TOUT POUR LE MENAGE...

TOUT POUR LA MAISON...

BIEN MEILLEUR MARCHÉ !

Voyez
nos vitrinesVoyez
nos étalages

Notre catalogue vient d'être distribué dans tous les ménages
si vous ne l'avez pas reçu, veuillez le réclamer à nos caisses

Expéditions immédiates des commandes, franco partout, par poste ou par camion

UNE VISITE

qui vous convaincra...

VENTE ET ECHANGES DE VOITURES

nous vous proposons entre autres :

AUSTIN A. 40, CV 6 1952, entièrement révisée 2300.—
FIAT 1100, CV 6 1951, 12000 km. depuis révision 2000.—
FIAT 1400, CV 7 1954, comme neuve 4800.—

Véhicules utilitaires

Fourgon BEDFORD, CV 8 1952, entièrement révisé 3800.—
Station-wagon HILLMAN CV 6 1953, en parfait état 4000.—

et plusieurs autres magnifiques occasions.
Garantie « OK ». Facilités de paiement.
Tous renseignements. Essais sur demande, sans engagement

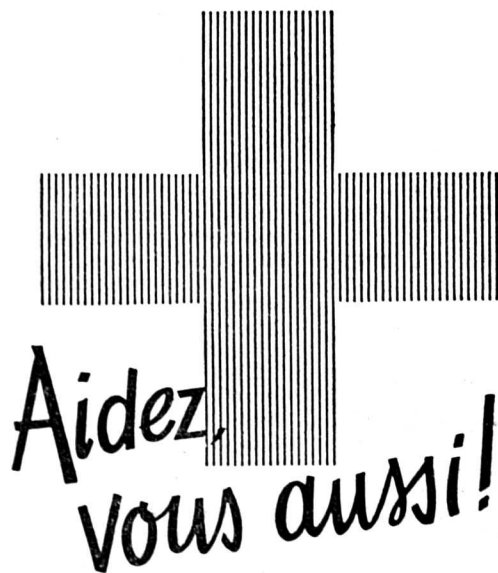
GARAGE VALENCY, René Emery, PRILLY-LAUSANNE. Téléphone (021) 24 62 63.

1er septembre 1957

1ère Course nationale de Côte Martigny - La Forclaz

8 Catégories : tourisme, sport, course.

Essais : samedi 31 août 1957



AIDEZ LE COMITÉ INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE!

CAFÉ DU THEATRE NEUCHÂTEL

cherche

SERVEUSE

de première force. Entrée de suite ou à convenir. Prière de s'adresser à la Direction



ECOLE TAME - SION

Rue Dixence (face ancien hôpital)

Tél. (027) 2 23 05

COURS DE COMMERCE COMPLET 6-9 mois
Cours de secrétaire-sténo-dactylo 4-6 mois
Cours de langues étrangères 3-6 mois
Cours de préparation aux examens
d'admission PTT, Douanes, CFF 4-6 mois

(Sections pour débutants et élèves avancés)

* DIPLOMES et CERTIFICATS *

● RENTRÉE : 10 septembre ●

Jusqu'au 10 septembre, cours de vacances
Demandez conditions et prospectus gratuits
à la Direction * Garantie : Prolongation
éventuelle des cours GRATUITE.

A femme bien gainée chance doublée

Sur mesure - Grand choix pour personnes fortes - Transformations -
Lavage et toutes réparations

Adressez-vous

AUX CORSETS GABY

Place Ancien-Port 6, VEVEY
Mme Fleisch-Auras

IMPRIMERIE RHODANIQUE

travaux en tous genres

Importante entreprise de l'industrie horlogère

ENGAGERAIT de suite ou époque à convenir, pour ses succursales du LOCLE

JEUNES FILLES OUVRIÈRES

(nationalité suisse)

pour travaux intéressants. Formation rapide. Places stables.

Travail à domicile exclu.

Des renseignements détaillés seront envoyés aux personnes intéressées qui communiqueront leur nom et leur adresse à :

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENT
RÉUNIES, Bureaux centraux, LE LOCLE
Rue Girardet 57.

COLLONGES

Samedi soir le 31 août

Dimanche le 1er septembre

GRANDE KERMESSSE

organisée par l'Echo d'Arbignon

A vendre dans le Bas-Valais une
magnifique villa

comprenant 5 chambres, 2 salles de bain, garage : très belle construction et confort riche, pour le prix de Fr. 55 000.—

Ecrire sous chiffre 1559 à Publicitas, Sion.

LOTÉRIE ROMANDE

demain...

A LUCENS

Liste complète des concurrents de la course Martigny-La Forclaz

Sept Valaisans au départ

Voitures de Tourisme de série normales

Groupe I, jusqu'à 1000 cm³

1. Dürig Alfred, Berne, Lloyd, 596 cm³; 2. Hermann Dr Hans, Lausanne, Lloyd, 596 cm³; 3. Berger Henri L., Genève, DKW, 896 cm³; 4. Ernst Fritz, Zurich, DKW, 896 cm³; 5. Schœni Rudolf, Grenchen, DKW, 896 cm³; 6. Christen Heinrich, Zurich, DKW, 896 cm³; 7. Theiler Georges, Zurich, DKW, 896 cm³; 8. Harre Franz, Zurich, DKW, 896 cm³; 9. Meyer Robert, Zurich, DKW, 896 cm³; 10. Meyrat Fausto, Erlenbach (ZH), DKW, 896 cm³.

Groupe II, de 1000 à 1500 cm³

11. Rast Hans, Sion, Fiat, 1089; 12. Franz Willy, Zurich, Fiat, 1089; 14. Berger René, Viège, VW, 1192; 15. Bngnon Albert, Lausanne, Alfa Roméo, 1290.

Groupe III, de 1500 à 1600 cm³

16. Lüthy Hugo, Thoune, MG, 1489 cm³; 17. Granges Raphaël, Martigny-Ville, Borgward, 1495; 18. Mandrola Adolphe, Genève, Borgward, 1495; 19. Glättli Paul, Dietlikon, Borgward, 1495.

Groupe IV, de 1600 à 2000 cm³

20. de Loes Philippe, Epalinges, Alfa Roméo, 1882 cm³; 21. Munger Jean, Genève, Alfa Roméo, 1884; 22. Berney Edgar, Yverdon, Alfa Roméo, 1884; 23. Carrel Pierre, Crescier, Alfa Roméo, 1975.

Groupes V et IV, au-dessus de 2000 cm³

24. Lienhard Alfred, Buchs (AG), Jaguar, 2485 cm³; 25. Fleury Marcel, Genève, Jaguar, 3442; 26. Poncet Pierre, Genève, Jaguar, 3442; 27. Prêtre Marcel, Bâle, Plymouth, 5220.

Voitures de Tourisme de série améliorées et spéciales

Groupe I, jusqu'à 1000 cm³

28. Kropf Peter, Lengnau, Renault, 748 cm³; 29. Fischer Otto, Grenchen, Renault, 850; 30. Brugger Stefan, Saint-Gall, DKW, 940.

Groupe II, de 1000 à 1500 cm³

31. Calame Roger, Colombier, Simca, 1290 cm³; 32. Desert Edmond, Genève, Alfa Roméo, 1290.

Groupe IV, de 1600 à 2000 cm³

33. Aumas Lillie (Mme), Corsier-Port, Alfa Roméo, 1975 cm³; 34. Wenger Maurice, Bâle, Alfa Roméo, 1975.

Groupe VI, au-dessus de 2000 cm³

35. Terzariol Remo, Genève, Studbaker, 5768 cm³.

Voitures de Tourisme avec compresseur

Groupe II, 1000 à 1500 cm³

36. de Siebenthal Pierre, Lausanne, Panhard, 850 cm³.

* 25 % augmentation de la cylindrée.

Voitures de Grand Tourisme de séries normales

Groupes I et II, de 1000 à 1500 cm³

37. Gutzler Theo, Wabern, 747 cm³; 38. Triverio Franco, Martigny - Ville, Alfa Roméo, 1290; 39. Heiniger Alfred, Zurich, Alfa Roméo, 1290; 40. Cattaneo Albert, Vernier, Alfa Roméo, 1290; 41. Antiglio André, Fribourg, Alfa Roméo, 1290; 42. Lambert Marcel, Fribourg, Alfa Roméo, 1290; 43. Sommacal Renato, Zurich, Alfa Roméo, 1290; 44. Tocchio Edmond, Meyrin, Alfa Roméo, 1290; 45. De Graffenried D., La Tour-de-Peilz, Alfa Roméo, 1290; 46. Noverraz Louis, Creux-de-Genthod, Alfa Roméo, 1290; 47. Foitek Karl, Zurich, Alfa Roméo, 1290.

Groupe III, de 1500 à 1600 cm³

48. Bianchi Bernard, Genève, MG, 1489 cm³; 49. Cornu Bernard, Genève, MG, 1489; 50. Calderari Robert, Bienna, Porsche, 1488; 51. Feth Dieter, Oberengstringen, Porsche, 1498; 52. Stadler Friedrich, Berne, Porsche, 1498.

Groupe IV, de 1600 à 2000 cm³

53. Gretener Jean, Lausanne, AC, 1971 cm³; 54. Berger Georges, Corcelles (NE), AC, 1971; 55. Ferral, Maserati, 1985; 65. Froidevaux René, Lausanne, Triumph, 1991; 57. Thuner J. J., Signy/Nyon, Triumph, 1991; 58. Franzi Franco, Lugano, Fiat, 1996.

Groupes V et VI au-dessus de 2000 cm³

59. Lambert Walter, Grenchen, Aston-Martin, 2580 cm³; 60. Fontaine Robert, Genève, MRCédès, 2996; 61. Noverraz Eric, Genève, Jaguar, 3442; 62. Affrentanger Hans, Lotzwil, Jaguar, 3442.

Voitures de Grand Tourisme améliorées et spéciales

Groupe Ia, jusqu'à 750 cm³

63. Spoerly Dieter, Flums, Abarth, 747 cm³; 64. Hugli Louis, Berne, Abarth, 747; 65. Lier Werner Ch., Villette (GE), Abarth, 747.

Groupes I et II, de 750 à 1500 cm³

66. Brandt Willy, Genève, Panhard, 850 cm³; 67. Wiedmer Peter, Glatbrugg, WD, 1281; 68. Stern Marcel, Founex, Alfa Roméo, 1290; 69. Schild Jean, Genève, Alfa Roméo, 1290.

Groupe III, de 1500 à 1600 cm³

70. Clausen Georges, Lausanne, Porsche, 1488 cm³; 71. de Rham Gianfranco, Corseaux, MG, 1489.

Groupe V, de 2000 à 2600 cm³

72. «Palfar», Ferrari, 2562 cm³; 97. Wirz Hans, Effretikon, Ferrari, 2953.

Voitures de Grand Tourisme avec compresseur

Groupe III, de 1500 à 1600 cm³

73. Vanin Jean, Charrat, Fiat, 1096*.

* 25 % d'augmentation de la cylindrée.

Voitures de Sport

Groupe I, jusqu'à 1100 cm³

74. Raymond Pierre, Vallorbe, Mottet, 747 cm³; 75. Liechti Peter, Bâle, Sauter, 1075; 76. «Jean-Pierre»,

Fiat-Fehr, 1089; 77. Filippini André, Sion, Lotus, 1098.

Groupe II, de 1100 à 1500 cm³

78. Juillard Robert, La Tour-de-Peilz, Porsche, 1498 cm³; 79. Eugster Hansueli, Zurich, Porsche, 1498; 80. «Jaca», Porsche, 1498; 81. Walter Heinrich, Aesch, Porsche, 1498.

Groupes III et IV au-dessus de 1500 cm³

82. Wicky André, Lausanne, Maserati, 1954 cm³; 83. Dumur Claude, Genève, Alfa Roméo, 2445; 84. Marmoud Roland, Genève, Ferrari, 2999; 85. Monteverdi Peter, Binningen, Ferrari, 2999; 86. Daciwyler Willy, Zurich, Ferrari, 199.

Voitures de course

Groupe Ia, jusqu'à 500 cm³

87. «Ami», Cooper, 490 cm³; 88. Chappatte Joseph, Chamby, Cooper, 496; 89. Habegger Walter, Oberönz, Cooper, 496; 90. Buess Kurt, Gelterkinden, BMW-Herbster, 499.

Groupes I et II, de 750 à 1500 cm³

91. Geissmann Rolf, Bâle, Cisitalia, 1089 cm³; 92. Zmeifel Dr Harry, Glaris, Cooper, 1097; 93. Laub Edmond, Lausanne, Cisitalia, 1198; 94. Schiller Heinz, Genève, Porsche, 1498.

Groupe IV, au-dessus de 2000 cm³

95. Divorne Raymond, Sion, Maserati, 1492 cm³; 96. Jonneret Jacques, Genève, Ferrari, 2999.

* Compresseur (200 % augmentation de la cylindrée).

1ère Course Nationale de côte Martigny - La Forclaz Modifications à l'horaire postal Martigny - Trient les 31 VIII et 1 IX 1957

Samedi 31 VIII 1957										
31	33	35	37			32	34	36	38	
630	935	1541	1919	dp	Martigny-Gare	ar	738	1215	1400	1837
640	945	1551		dp	Martigny-Bourg	ar	728	1203	1353	
643	948	1554		dp	Martigny-Croix (poste)	ar	724	1200	1350	
647	952	1558		dp	Le Brocard	dp	720	1156	1346	
710	1015	1621		ar		dp	658	1128	1328	
					Le Fays bif.					
711	1115	1622		dp		ar	657	1127	1327	
729	1134	1641		ar		dp	645	1115	1315	
					La Forclaz					
730	1135	1642		dp		ar	644	914	1314	
745	1150	1657	2033	ar		dp	630	859	1300	1743
					Trient					
802	...	1659	...	dp		ar	...	858	...	1741
830	...	1717	...	ar	Le Châtelard	dp	...	840	...	1723

Dimanche 1. IX 1957										
31	33	35	37			32	34	36	38	
648	835	...	1919	dp	Martigny-Gare	ar	715	...	1400	1837
658	845	...		dp	Martigny-Bourg	ar	703	...	1353	
701	848	...		dp	Martigny-Croix (poste)	ar	700	...	1350	
705	852	...		dp	Le Brocard	dp	656	...	1346	
	915	...		ar		dép	628	...	1328	
					Le Fays bif.					
	1135	...		dp		ar	627	...	1327	
	1150	...		ar		dép	615	914	1315	
					La Forclaz					
	1151	1642		dp		ar	614	913	1314	
800	1205	1657	2033	ar		dép	600	859	1300	1743
					Trient					
802	...	1659	...	dép		ar	...	858	...	1741
830	...	1717	...	ar	Le Châtelard	dp	...	840	...	1723

Dimanche 1er septembre - Courses supplémentaires Martigny - Le Fays bif. (vieille route) à : 0730 - 0930 et 1330

Co. 26 VIII 1957 Direction des postes Lausanne



Football

Le F.-C. Martigny vient de prendre une initiative qui mérite d'être soulignée. Dans le but d'assurer aux jeunes footballeurs, outre une parfaite éducation physique, une bonne éducation morale, il a formé une commission spéciale qui s'occupera avec soin des juniors.

Cette commission est composée comme suit :

MM. Louis Morand, commerçant ; Pierre Saudan, agent de police ; Marcel Glassey, comptable ; Jules Girard, facteur ; Louis Vaudan, comptable ; Paul Mayor, comptable ; Pierre Giroud, employé de commerce ; Fernand Gilliéron, commerçant ; Marc Moret, secrétaire communal.

L'entraînement est confié à MM. Jean Renko et Roland Giroud ; il a lieu deux fois par semaine, les mercredi et vendredi.

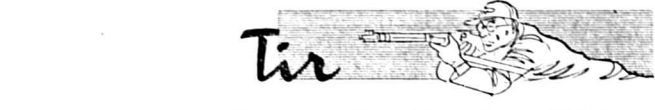
Un appel est adressé aux parents afin qu'ils aident cette commission dans l'accomplissement de sa belle tâche. Les juniors doivent suivre régulièrement les entraînements et répondre à toutes convocations. Ils sont assurés contre les accidents et bénéficieront de maints avantages. Le mouvement des juniors est un excellent tremplin pour une formation de base solide et bien-faisante pour le corps et l'esprit ; il y faut naturellement beaucoup de persévérance, de volonté et une stricte discipline.

Prenons soin de nos juniors

Les juniors doivent comprendre que le succès ne saurait venir tout seul. Il exige des sacrifices, notamment la privation de certains plaisirs et des heures de sommeil qui excluent toute rentrée tardive surtout à la veille d'un match et après le match, lorsque le corps fatigué a un urgent besoin de récupération. Seul un effort collectif donnera un résultat d'ensemble satisfaisant. On peut souhaiter, évidemment, un peu plus de zèle chez quelques-uns afin que leur élan puisse entraîner leurs camarades sur la même voie et leur donner cet enthousiasme indispensable.

La commission des juniors est prête à œuvrer avec doigté et intelligence ; elle a tout pour cela. Mais des juniors dépendra le succès ; il faut qu'ils s'en rendent compte maintenant, au début d'une saison, qui ne leur apportera pas que des joies mais aussi des déceptions puisque c'est, humainement, inévitable.

Souhaitons bonne chance au Martigny-Sports et suivons avec sympathie son bel effort. Et que les spectateurs de nos matches du dimanche n'oublient pas les jeunes et aillent aussi, le plus souvent possible, les encourager, non pas en criant à tue-tête sur la touche, mais en manifestant plus correctement sa satisfaction. Car pour être effective et profonde, l'éducation d'un junior ne doit pas être contrariée par le chauvinisme et le manque de fair-play de certains supporters.



Tir Avant la finale d'Oltten Championnat suisse de groupe :

C'est donc dimanche premier septembre qu'aura lieu, à Oltten, la grande finale des championnats suisses de groupes.

La lutte va être terrible. Si l'on étudie de près les résultats acquis lors des derniers tirs principaux, il ne fait aucun doute que les records antécédents risquent d'être mis à mal. Voici classé par canton les groupes sélectionnés avec les résultats des tirs principaux et entre () l'indication du nombre de finales déjà disputées.

Argovie : Baden, 455-451-459 (1) ; Fislisbach, 445-446-447 (2) ; Muri, 440-441-447 (nouveau) ; Buchs, 449-439-442 (nouveau).

Bâle-camp. : Birsfelden, 454-440-445 (2).

Bâle-Ville : Bâle, 457-457-453 (1).

Berne : Frutigen, 447-465-464 (2) ; Bienna ASSO, 458-460-464 (1) ; Kandergrund, 444-455-460 (nouveau) ; Malleray 446-455-455 (2) ; Aarberg, 455-447-452 (2) ; Affoltern, 447-445-453 (nouveau) ; Steffisburg 451-455-450 (5) ; Langnau 451-455-450 (nouveau) ; Langnau campagne, 442-447-444 (nouveau) ; Bümpliz, 458-453-442 (1) ; Burgdorf, 447-444-458 (1) ; Kappelen-Werd, 452-441-460 (nouveau).

Fribourg : Schmitthen, 458-455-460 (nouveau).

Lucerne : Altshofen-Nebikon, 452-454-455 (4) ; Inwil, 442-449-445 (nouveau).

Neuchâtel : St-Aubin, 444-456-455 (nouveau).

Obwald : Kerns, 428-439-447 (nouveau).

Nesslau-Kruun, 455-458-451 (1).

Vaud : Renens, 455-458-452 (1) ; St-Gall : St-Fiden, 452-450-457 (2).

Vallée : Viège, 454-451-461 (5) ; Sion Cible, 462-446-461 (1) ; St-Nicolas, 448-456-455 (nouveau).

Zurich : Thalwil, 446-445-453 (nouveau) ; Zurich-Fluntern, 444-445-445 (4).

Et maintenant, on peut se demander ce que vont pouvoir faire nos groupes valaisans dans cette pochette de champions ?

Viège saura se défendre. Le groupe va pour la 5e fois en finale. En 1955 il a remporté le titre de champion suisse. Le groupe est, actuellement, au meilleur de sa forme.

St-Nicolas part avec le désavantage réel de disputer pour la première fois une finale. C'est donc une question de maîtrise des nerfs qui déterminera le sort de ce groupe.

Sion qui a connu une forme splendide a passé ces derniers par un vide. Aux derniers entraînements le groupe semble s'être ressaisi. Si les résultats des derniers tirs reflètent l'image de la forme du groupe, les tireurs de la capitale peuvent nous apporter un très réjouissant classement.

Comme de coutume dans la partie romande de notre canton le jour du Jeune fédéral tombant cette année le 15 septembre reste réservé aux concours de Jeunes Tireurs.

On sait que ces concours sont la suite logique des cours, lesquels doivent être en principe terminés pour la date sus-indiquée.

C'est pourquoi jugeon-nous utile aujourd'hui de rappeler la chose aux sociétés qui ont organisé des cours et plus particulièrement aux moniteurs et responsables, afin que toutes dispositions puissent être prises pour la participation à ce cours avec la totalité des élèves ayant suivi le cours.

Nous tenons surtout à insister sur cette absolue nécessité de participation totale car, ici, comme dans le Tir fédéral en campagne, on a encore trop tendance, en Valais, à vouloir opérer une sélection.

Il faut donc que tous les élèves jeunes tireurs sans distinction aucune participent au concours : bons, moins bons

Jeunes Tireurs Tous les élèves des cours doivent participer au concours

et médiocres, vu qu'il s'agit tant de l'intérêt de nos sociétés de tir que de l'avenir du tir en Valais.

En conséquence, nous ne doutons pas que le présent appel sera entendu et nous tenons à remercier ici d'avance tous les organes responsables pour leur bienveillante compréhension.

Par la même occasion, nous rappelons que le délai d'inscription pour l'obtention des récompenses pour les moniteurs de cours de Jeunes Tireurs est le 15 septembre. Conditions : avoir fonctionné avec succès pendant douze ans comme moniteur ; l'activité comme directeur compte pour deux ans.

Les inscriptions doivent se faire sur formule spéciale à réclamer à M. le capitaine Hyacinthe Parchet, chef cantonal des Jeunes Tireurs, à Vouvry.

Service de Presse des Tireurs.

P. s. — Dans le Haut-Valais, les concours de Jeunes Tireurs ont lieu le dimanche 8 septembre.



Tennis de table Succès du tournoi de Verbier

Un temps splendide favorisa le déroulement du tournoi annuel de Verbier. Un nombreux public applaudit les parties très disputées que se livrèrent les champions suisses Urchetti et Monique Jaquet, cette dernière éliminant même le fameux joueur bernois Mariotti. Organisation impeccable du Lausanne CTT, qui remporte trois challenges contre deux au Silver de Genève et un au Moudon CTT.

Série A : Finale : Urchetti Hugo bat Roux Michel 21-17, 21-11, 21-15; 5. ex. Jaquet M., challenge Ed. Fusay, 5. ex. Jaquet M., Wassmer Georges (G) ; 5. ex. Lambert, Mariotti, Badoux, Despland, etc.

Série B : Despland Philippe (L) bat en finale Lambert Jean (G) 21-19, 21-12, 21-16; 3. ex. Rovero E., Orbe, Polli Fd (L) ; 5. ex. Brusani, Laurens, Favre (L), Badoux, etc.

Série C : Badoux Elie, Moudon, bat Rovero E., Orbe 5:1; 3. ex. Jugget R. Laurens, Urchetti M.-J. ; 5. ex. Golding M., Bressani, Polli, Rovero E., etc.

Dames

Dégustation

dans tous nos magasins
vendredi et samedi,
30 et 31 août:

MIGROS

Cake aux cerises

(fruits confits)

(100 g. - .38) la pièce de 450 g. **1.75**

Cours de répétition 1957

Chemise militaire 10.90 - 14.90
gris-vert, avec épaulettes
Gr. 36 à 45

Training en Jersey 18.50
gratté, indispensable par ce temps
pluvieux. Gr. 5 à 8

Chaussette pure laine 2.50
grosses côtes gris ou beige
renforcée Nylon

Slip américain 2.95
en tricot coton, côtes 2 x 2 avec ou-
verture No 5 à 8

Gilet athlétique 2.95
en tricot coton, côtes 2 x 2 No 5 à 8

NOS 3 ATOUTS

CHOIX - QUALITE - SERVICE



SION

Tél. 2 11 80

Institut de commerce de Sion

9, RUE du COLLEGE

Cours commerciaux complets

de 6 à 9 mois

Diplômes de langues et de commerce
Sections pour débutants
et élèves avancés

Rentrée : 9 septembre

Demandez le programme d'études à la Direction
Seule adresse :

Dr ALEX THELER, PROFESSEUR DIPLOME
Appart. 11, rue du Temple
Téléph. : Ecole (027) 2 34 84, Privé (027) 2 14 84.

Jeune fille sérieuse et de confiance est deman-
dée pour petit café dans localité industrielle
au bord du lac de Neuchâtel, en qualité de

Sommelière

Bon gain assuré. Congés réguliers. Débutante
sera mise au courant. Faire offres sous chif-
fres P. 16.601 F à Publicitas, Fribourg.

INFIRMIER JARDINIER BRICOLEUR

On cherche dans un
établissement du Jura
un infirmier (serait mis
au courant) ainsi qu'un
homme pouvant s'oc-
cuper du jardin, du
chauffage et de diffé-
rents travaux. Nourris,
logés, blanchis par l'éta-
blissement.

Faire offres avec pré-
tentions à M. L. Berber-
rat, Hôpital St-Joseph,
Saignelégier.

Je cherche monteur électricien

pour intérieur.
Entrée tout de suite.
S'adr. à François
Bender, électricien,
Fully, tél. (026) 6 30 28

Rentrée des classes

	Velours	Tissu
Culotte garçon	dep. 11.50	9.90
Pantalon long	» 19.80	17.90
Pantalon golf, doublé	» 20.50	19.50
Cuissottes gym., bleu, blanc	» 2.90	
Airdress, choi:x	» 16.90	
Blouson imit, daim	» 19.50	

Chemises uni et sport - Pyjama molletonné - Pullovers
Gilets - Bretelles - Ceintures - Manteaux de pluie - etc.

Toute la confection pour Garçons

RODUIT et Cie SION

Avenue de la Gare 18



FAB
SEULEMENT FAB
POUR DU LINGE
BLANC NEIGEUX
D'UNE FRAICHEUR
ODORANTE

pas de dépôts
savonneux et gri-
sâtres, donc une
lessive garantie
propre et d'un
blanc neigeux!

Spars
Mühe und
Geld
econo-
mise peine
et argent

Commerce important de Lausanne cherche

VENDEUSES

connaissant la branche alimentation. Place
stable, caisse de retraite. Ecrire sous chif-
fre P.G. 61317 CB à Publicitas Sion.

B

MOTOBİ

L'agent général
Garage Rosemont-Gare

A. Hoffmann, av. d'Ouchy 9
Lausanne - Tél. 22 22 04

a importé spécialement pour vous la fa-
meuse moto italienne MOTOBİ dans plu-
sieurs exécutions, soit 2 et 4 temps, avec
moteur puissant, souple et rapide. Tenue de
route et freinage spécialement étudiés pour
nos routes sinueuses.

250 cc. 2 cylindres, 4 vitesses, seulement
Fr. 2280.-

GRANDE scierie raboterie

à vendre au district de
Nyon. Installations et
matériel d'exploitation
modernes, en parfait
état. Force hydraulique.
Chiffre d'affaires im-
portant.

S'adr. à Etude A. et J.P.
Michaud, notariat - gé-
rances, à Nyon. Téléph.
9 54 86.

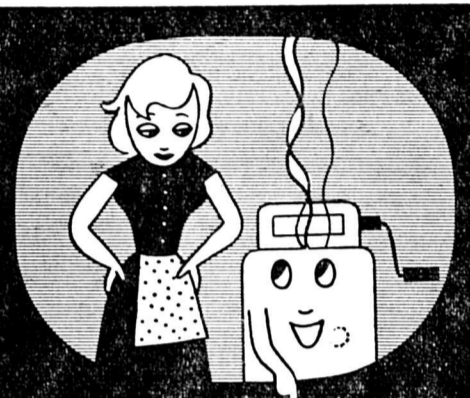
On cherche pour date
à convenir une
personne

capable, pas en-dessous
de 20 ans, pour ménage
soigné.
S'adresser à la Bijoute-
rie Titzé, rue de Lau-
sanne, Sion.

A vendre superbe chien berger

6 mois, prix Fr. 35.-
prêt pour le dressa-
ge, petite taille fine.

S'adresser à Clivaz
Léon, boulanger, St-
Léonard, tél (027)



Dans ce cas, prenez HENCO!

Le rendement de votre machine
à laver sera meilleur si le linge
a été prélavé à l'Henco. Le
lissu sera plus mouillant, lavera
mieux et profitera davantage.

Le linge trempé à l'Henco
est à moitié lavé!

55 ct. seulement

Hôtel soigné des environs de Neu-
châtel cherche

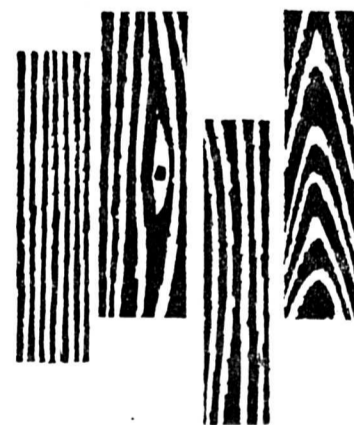
DEUX SOMMELIERES FILLES DE SALLE

dont une PREMIERE connaissant
parfaitement le métier. Gain fr.
800.- par mois garanti.

A la même adresse

deux femmes de chambre

Congés, heures de chambre, va-
cances, nourries et logées à l'hôtel.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres avec copies de certifi-
cats et photo sous chiffre P 5982 N
à Publicitas Neuchâtel.



C'est merveille de construire en bois
quand on connaît la variété de nos
essences! Et ce qui nous enchante
par-dessus tout, c'est de retrouver
le contact avec la nature. Le bois vit
avec nous et nous vivons avec lui.

La construction en bois est



saine, confortable, économique

Lignum. Union suisse en faveur du bois, Neuchâtel

Les sports en Haut-Valais

FOOTBALL

2e ligue : Bons débuts du néo-promu Rarogne qui revient de Cully, avec un point en poche. Les Rarognais n'espéraient pas tant mais auraient facilement pu emporter l'enjeu avec un peu plus de culot. Dimanche, les Rouges et Noirs se présenteront pour la première fois devant leur public en championnat. L'invité (forcé) est l'équipe du FC Villeneuve qui a très bien débuté sa saison en obtenant le nul devant la redoutable formation de Montreux, relégué de la 1ère ligue. On sera donc en présence de deux équipes ayant à leur actif un point et qui joueront avec la ferme intention d'augmenter leur compte. Rarogne voudra rassurer ses supporters et remportera probablement un point, ce qui ferait l'affaire des deux clubs.

L'autre larron, le FC Viège rendra visite au FC St-Maurice, autre équipe victorieuse du premier tour, certainement avec Viège nos meilleures armes contre la coalition vaudoise. Match serré en perspective avec léger avantage aux locaux qui possèdent une meilleure ligne d'attaque.

3e ligue : Le derby haut-valaisan entre le nouveau-venu Salquenen et Brig s'est terminé à l'avantage du premier nommé qui a pu profiter des encouragements de nombreux spectateurs. Salquenen jouera de nouveau chez lui, cette fois-ci contre Lens qui n'est pas un inconnu au pays du vin d'enfer. Salquenen a un vieux compte à régler avec son adversaire dominical et une telle occasion ne se présentera plus.

Brigue jouera devant son public contre Grône et voudra vite faire oublier sa mésaventure contre Salquenen. Nous l'en croyons capable.

4e ligue : Steg qui aspire à la 3e ligue a partagé les points avec Montana et jouera à Chippis. Viège II recevra Lens II. Steg II ira à Montana et Salquenen I à Granges.

Juniors : Les juniors A 1er degré entameront leur saison dimanche seulement. Trois équipes haut-valaisannes, Brigue, Viège et Salquenen, y participent, dont une — Brigue — sera au repos dimanche.

Viège reçoit Monthey, tandis que Salquenen se déplace à Sion.

En 2e degré, Rarogne a bien débuté et continuera sur sa lancée à Ayent.

TIR

Pour les tireurs de Viège et de St-Nicolas ce sera dimanche le grand jour : la finale à Olten, du championnat suisse de tir par groupes. Si poru St-Nicolas ce sera la première aventure, il en est autrement pour les Viégeois qui se présentent pour la 6e fois aux finales. En l'absence des forts groupes de Zurich et de Berne, Viège part favori à côté de Sion et de Bienna sous-officiers. Le quintette Louis Heinzmann, Josef Heinzmann, Valsecchi, Früh et Roux fera l'impossible dans cette guerre des nerfs pour épater tous les amis tireurs valaisans.

Avec Sion La Cible, le Valais délégué un trio qui fera certainement honneur à ses couleurs dimanche à Olten. Bonne chance à tous et visez bien.

HOCKEY - SUR - GLACE

Pour le HC Viège, la saison commence tôt. En effet samedi et dimanche prochain le HC Viège se déplacera à Chamonix pour y disputer deux matches amicaux contre le champion de France, Chamonix. Tous les joueurs seront du voyage, sauf bien entendu, l'entraîneur Mc Donald, qui n'arrivera à Viège que vers la mi-octobre.

Bajo.

Cyclisme

Le vainqueur du Tour de France au Grand Prix de Genève

En effet, c'est seulement cette semaine que l'engagement de Jacques Anquetil vient d'être confirmé aux organisateurs du 4e Grand Prix de Genève contre la montre, alors que plusieurs journaux ont déjà parlé de sa participation depuis quelque temps.

Le jeune Normand qui est devenu un super-champion après son triomphe dans le Tour de France 1957, viendra à Genève le 8 septembre, avec l'espoir de réussir la passe de trois. En effet, Jacques Anquetil a triomphé de ses adversaires en 1955 et 1956 en améliorant chaque fois le record de l'épreuve, qu'il abaissa l'an dernier à 1 h. 59' 02" à la moyenne sensationnelle de 41,530 km-h.

spectacles concerts conférences

Ed. Bille et la connaissance du Valais

On a annoncé que le 80e anniversaire de notre grand peintre siérois coïncidait avec une exposition rétrospective de ses œuvres à Sierre et à Martigny. C'est exact, mais ce qu'il y a lieu de faire ressortir en l'occurrence, c'est ce que le Valais tout entier doit à cet artiste.

Or, il est certain qu'Edmond Bille a largement contribué par ses tableaux — et aussi par ses écrits, car il manie aussi habilement la plume que le pinceau — à faire connaître au dehors les beautés de notre canton.

Durant sa longue carrière, l'hôte du «Paradis» — car ainsi se nomme le quartier de Sierre où Bille a fixé son home et son atelier — a rayonné alentour et au loin pour livrer ensuite le fruit de son génie aux amants de l'art et de la nature.

C'est ainsi que la moisson abondante de ses tableaux a de plus en plus familiarisé l'amateur avec nos sites, voire avec les us et coutumes du Vieux Pays qui lui doit, à ce titre déjà, une vive gratitude.

En parcourant les galeries du Manoir de Villa à Sierre et celles de l'Hôtel de Ville de Martigny, on se rendra compte de la valeur incomparable de l'œuvre aussi variée qu'étendue d'Edmond Bille et du vaste apport qu'il a fait à la connaissance des beautés naturelles du Valais.

N.-B. — Rappelons que l'exposition sera ouverte le 14 septembre, à Sierre, et le 21 à Martigny.

Un prodigieux succès de rire à l'ETOILE

Jusqu'à dimanche 1er septembre, un film qui vous fera rire : MISS CATASTROPHE.

Sophie Desmarests déchaînée est une éblouissante «Miss Catastrophe» : Dans quelles aventures va-t-elle nous entraîner ? Des aventures, non, des catastrophes, mais des catastrophes d'un comique irrésistible !

Dimanche 1er à 17 h., lundi 2 et mardi 3. — Une passionnante intrigue policière... Une ville envoûtante... Une femme fascinante !... PORT AFRIQUE... où la mort est au coin de chaque rue !

Cinéma REX - Saxon

Jeu 29, un grand film français d'espionnage et d'aventures : LES LOUPS CHASSENT LA NUIT avec Jean-Pierre Aumont, Carla del Poggio et Fernand Ledoux.

Du vendredi 30 au dimanche 1er septembre : Eddie Constatine dans un grand film français : CA VA BARDER. Interdit sous 18 ans.

Cinéma Cerf - Vernayaz

Le secret de sœur Anne

Léo Joannon est l'auteur à peu près intégral de cette œuvre sympathique et édifiente, qui flirte avec l'audace.

Une religieuse à la veille de prononcer ses vœux rencontre un assassin. Il ignore son identité : elle avait revêtu des habits civils pour se livrer son activité sociale lorsqu'ils se sont trouvés à Marseille. Elle n'a qu'un souci : ramener à Dieu cette âme perdue. Elle y parvient. L'homme et la religieuse se disent un poignant au revoir. Allons-y d'une petite larme, ainsi le veut Léo Joannon qui excelle dans le jeu de l'émotion. Son film est bien fait et fort bien joué par Raf Vallone et Sophie Desmarests. Samedi et dimanche à 20 h. 30.

radio-télévision

Vendredi 30 août

SOTTENS. — 7 h. Joyeux réveil. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. 7 h. 25 Charme de la danse populaire. 8 h. Fin.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Au carillon de midi. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 L'Ensemble Radio-sa. 13 h. 15 D'une gravure à l'autre. 14 h. Fin.

16 h. Voulez-vous danser? 16 h. 50 Les couplets que vous aimez. 17 h. Œuvres de Ravel. 17 h. 50 L'Université aux Etats-Unis. 18 h. 15 Un clin d'œil. 18 h. 45 Le carnet du touriste. 18 h. 50 Musique sud-américaine. 19 h. Micro partout. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 45 Ballet de Faust. 20 h. Mélodies françaises. 20 h. 15 Arabesques en noir et blanc. 20 h. 55 Sélection des airs de Méditerranée. 21 h. 20 Trois femmes. 21 h. 50 A un mois du prochain Concours d'exécution musicale de Genève. 21 h.

50 Le soir tombe. 22 h. 05 Duo violoncelle-piano. 22 h. 50 Informations. 22 h. 55 Jazz à la carte. 23 h. 15 Fin. BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 25 Gymnastique. 6 h. 55 Disques. 7 h. Informations. 7 h. 10 Variétés populaires. 7 h. 50 Fin. 11 h. Emission d'ensemble. 11 h. 50 Disques. 12 h. Mélodies de films. 12 h. 15 Communiqués touristiques. 12 h. 50 Informations. 13 h. Chronique de la Suisse orientale. 13 h. 50 Musique italienne ancienne. 14 h. Pour madame. 14 h. 50 Fin.

16 h. Thé-concert. 17 h. Negro-spirituels. 17 h. 50 Pour les jeunes. 18 h. 10 Orchestre récréatif bâlois. 19 h. 05 Chronique mondiale. 19 h. 50 Informations. Echo du temps. 20 h. Musique légère. 21 h. 15 Mélodies populaires suisses. 21 h. 55 Petit concert symphonique. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Le Vin herbé. 23 h. 15 Fin.

Collonges

La kermesse

L'Echo d'Arbignon organise les 31 août et 1er septembre sa kermesse d'automne. Dans les vergers d'Arbignon il y aura de la joie, de la gaieté et une ambiance du tonnerre venez donc nombreux faire une provision de bonne humeur et d'optimisme. Nous vous attendons et à l'avance nous vous disons merci.

Château de Nyon

1er juin - 15 septembre

EXPOSITION

TRESORS DU

GRAND SIÈCLE LOUIS XIV

Ouvert tous les jours. Visites commentées chaque soir à 20 h. 30

Conservatoire de musique

Ouverture des cours dès lundi 16 septembre

Nouvelliste valaisan le plus fort tirage du canton

Moderne Robuste Bien étudié Travail parfait

L'ARRACHEUR-DECOLLETEUR A BETTERAVES à prise de force

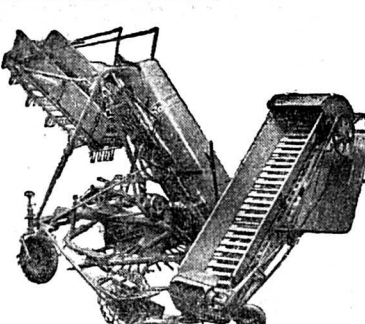
SCHMOTZER

est une machine de tout premier ordre qui a fait largement ses preuves dans divers pays.

Demandez la documentation aux représentants

HOIRS A. FREYMOND

MACHINES AGRICOLES, YVERDON
Tél. (024) 2 26 75



Cette machine remarquable sera exposée à notre stand lors du prochain COMPTOIR SUISSE à Lausanne.

Cinéma

Sophie Desmarests, Raymond Rouleau, Gregoire Aslan et Fabienne dans le rôle de « Marie-Chantal », dans un film comique français, rempli de gags, de fantaisie et de bonne humeur

UNE FILLE EPATANTE

Comme dit Marie-Chantal : Elle est SENSÀ...

Dimanche à 17 h. LES BRIGANDES DE L'ARIZONA.

Cinéma PLAZA

Monthey
Tél. 4.22.90

Un film dur, intense, où chaque minute compte ! Glenn Ford, Ernest Borgnine, Rod Steiger

L'homme de nulle part

Sa présence déchaîne la violence et la passion...
CinémaScope - Technicolor

Offre à saisir :

DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, 120 x 160, cm., fr. 40.— ; même qualité 140x170 cm. fr. 50.—. Port, emballage payés.

W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

Nous avons toujours un stock

voitures Citroën

magnifiques occasions de tous modèles, contrôlés et préparés très soigneusement dans nos ateliers. Prix à partir de Fr. 1500.—. Garage Moderne, Sion. Tél. 2 17 30.

A vendre terrain industriel

entre Sierre et Sion, accès par voie CFF et par la route cantonale, très bonne situation. Ecrire sous chiffre 1558 à Publicitas Sion.

On demande dans bon restaurant

sommelière

Entrée tout de suite. Faire offres sous chiffre P 17426 D à Publicitas, Delémont.

A vendre, dans les environs de Sion

café-restaurant

comprenant jardin et terrasse, 5 à 4 appartements. Vigne (4e l.) et jardin fruitier de 1200 m2, y compris rural et grange-écurie. Prix intéressant. A remettre pour cause de santé. Offres écrites sous chiffres P 10526 S à Publicitas, Sion

A vendre un mousqueton de cavalerie transformé pour la chasse au chamois 9,5 x 55, prix 180 francs. Tél. (022) 36 84 27

Sommelière

qualifiée est demandée pour le Tea-Room Bar « Le Grillon » à Sion, tél. (027) 2 22 42

CUISINIÈRE

expérimentée, âgée de 37 ans cherche place dans hôtel ou pension Libre de suite. Téléphonez au 56252 Lavey-Village.

A vendre à LAVEY

BATIMENT LOCATIF

1452 m2. Prix 28 000 Fr. Verger Terrain à bâtir 1022 m2. Prix : Fr. 5 500. Immeubles de la succession Henri Chesaux-Zeiter. Offres : Etude du notaire Fernand Jaquenod, à Bex.

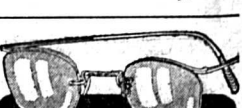
Pour coller, réparer et bricoler

PLUSSOLIDE

COLLE

NOUVEAU

la colle PLUSSOLIDE!



Lunettes Réparations

Moret fils OPTIQUE Martigny

Café du Raisin - Bex
samedi dès 20 h. 50

GRAND BAL

Bonne musique
Se recommande : le tenancier, Gollut



BUFFET CFF

Votre arrêt à l'arrivée et au départ :
Ch. Amacker

SION

MACHINE A LAVER à Fr. 435.—

Fabrique suisse vend de nouv. machines à laver avec chauffage, examinées par l'ASE, pour 3 kg. de linge sec, petites fautes de couleur.

Demandez une démonstration sans engagement, aussi le soir.

Ecrivez aujourd'hui encore à Victor Rossier, Marly-le-Grand 125/377 (Fribourg).

Abonnez-vous au Nouvelliste

Tea-room, glacier région Vevey-Montreux cherche

SERVEUSE

aimable et de confiance. Gain 400 à 500 Fr. par mois, nourrie, logée. Faire offres avec photo et copie de certificats sous chiffre P 4106 V. à Publicitas Vevey

A vendre belles

POULETTES

croisées. New Hamfyr-Leghorn et Sussex-Leghorn en ponte Fr. 18.—. De 15 semaines Fr. 15.—; de 10 semaines Fr. 10.—. Parc agricole, Bex, O. Zuchuat, tél. 5 24 52

A vendre

plantons de fraisiers

Fr. 4.— le cent. S'adresser: Fernand Darioli. Tél. 6 17 54

Jeune homme possédant permis rouge cherche place comme

CHAUFFEUR

Tél. (026) 7 11 15

On cherche

jeune fille

pour cuisine et restaurant. Bon salaire. Tél. (025) 5 64 62

Famille institut. cherche

Jeune fille

de toute confiance et capable de tenir un petit ménage. Ecrire sous chiffre P 10367 S à Publicitas Sion.

Café ouvrier demande

sommelière

débutante acceptée M. Favey, « Vieux-Nouveau » Vevey, tél. 5 22 15.

A vendre

salle à manger

ancienne, en poirier massif comprenant 1 dressoir, table à rallonge, 6 chaises. Prix intéressant

S'adresser à Oswald Duroux, bâtiment des Terreaux A, St-Maurice.

On cherche pour de suite une

apprentie vendeuse

et un

apprenti boulanger pâtissier

S'adresser à la Boulangerie « Au Croissant d'Or », 8, rue de Conthey, Sion.
M. Trachslér

On cherche

jeune fille

pour cuisine et restaurant. Bon salaire. Tél. (025) 5 64 62

Famille institut. cherche

Jeune fille

de toute confiance et capable de tenir un petit ménage. Ecrire sous chiffre P 10367 S à Publicitas Sion.

est demandée

Apprentie couturière

S'adress. à Mme Mabilillard, place du Midi 59, Sion, tél. 2 29 75

A vendre

7 porcs

de 9 tours. S'adresser à l'alpage de Cordonne, s. Bourg-St-Pierre.

A vendre un

mousqueton de cavalerie

transformé pour la chasse au chamois 9,5 x 55, prix 180 francs. Tél. (022) 36 84 27

Sommelière

qualifiée est demandée pour le Tea-Room Bar « Le Grillon » à Sion, tél. (027) 2 22 42

Jeune

sommelière

gaie, honnête est demandée dans bon café de campagne. Bon gain. Débutante acceptée. Faire offres Hôtel du Lion d'Or, Montricher, tél. (021) 8 81 35.

A vendre

7 porcs

de 9 tours. S'adresser à l'alpage de Cordonne, s. Bourg-St-Pierre.

A vendre un

mousqueton de cavalerie

transformé pour la chasse au chamois 9,5 x 55, prix 180 francs. Tél. (022) 36 84 27

Sommelière

qualifiée est demandée pour le Tea-Room Bar « Le Grillon » à Sion, tél. (027) 2 22 42

On demande dans bon restaurant

sommelière

Entrée tout de suite. Faire offres sous chiffre P 17426 D à Publicitas, Delémont.

A vendre, dans les environs de Sion

café-restaurant

comprenant jardin et terrasse, 5 à 4 appartements. Vigne (4e l.) et jardin fruitier de 1200 m2, y compris rural et grange-écurie. Prix intéressant. A remettre pour cause de santé. Offres écrites sous chiffres P 10526 S à Publicitas, Sion

A vendre un

mousqueton de cavalerie

transformé pour la chasse au chamois 9,5 x 55, prix 180 francs. Tél. (022) 36 84 27

Sommelière

qualifiée est demandée pour le Tea-Room Bar « Le Grillon » à Sion, tél. (027) 2 22 42



SIERRE L'Ermitage BOIS DE FINGES

Occasion!

Du bon fromage fait

Tilsit, gras
belles meules de 4 kg
1 meule Fr. 2.70
2 meules Fr. 2.60
3 . . . Fr. 2.50 par kg
Remboursement, avec garantie de reprise

Fromage S.A., ci-devant Walter Bachmann Entlebuch (Lucerne)

LISEZ ET FAITES LIRE « LE NOUVELLISTE »

Un nouveau quotidien en Valais

La « Feuille d'Avis du Valais » qui, jusqu'à maintenant, paraissait quatre fois par semaine, à Sion, sortira de presse six fois. Ainsi, les courageux et entreprenants frères Gérard, Jean et Guy Gessler, propriétaires de ce journal, se sont décidés à tenter l'aventure du quotidien.

Demain, samedi, paraîtra le numéro spécial de lancement de la « Feuille d'Avis du Valais » préparé soigneusement depuis plusieurs semaines. Il comptera 48 pages et sera distribué à cette occasion exceptionnelle aux 34 000 ménages que compte le Valais romand.

Le « Nouvelliste » ayant franchi ce pas il y a plusieurs dizaines d'années, est parfaitement bien placé pour connaître les difficultés d'une telle entreprise et l'important renchérissement d'un journal s'imprimant durant la nuit. Il souhaite de tout cœur la plus belle réussite possible à la famille Gessler.

Les cantonnements du Rgt. 6

Le Régiment 6 entrera en service à Sion le 2 septembre. Voici les cantonnements des différents bataillons et services.

EM Rgt 6 : Lens ; Cp. EM 6 : Lens ; Cp. gr. 6 : Miège ; DCA : Uvrier.

Bat. fus. mont. 1

EM Bat. : Conthey ; Cp. EM : Plan-Conthey ; Cp. I : Aproz ; Cp. II : Premplaz-Conthey ; Cp. III : Erde-Conthey ; Cp. Ide IV : Daillon.

Bat. fus. mont. 12

EM Bat. : St-Romain-Ayent ; Cp. EM : St-Romain-Ayent ; Cp. I : Ayent ; Cp. II : Grimisuat ; Cp. III : Ayent ; Cp. Ide IV : Arbaz.

Bat. fus. mont. 9

EM Bat. : Bluche ; Cp. EM : Bluche ; Cp. I : Montana-Village ; Cp. II : Molens ; Cp. III : Chermignon ; Cp. Ide IV : Randogne.

Colonne transports II/10 : St-Séverin-Conthey.

Gr. obus. 26 : Grône ; Cp. EM 26 : Grône ; I/26 : Granges ; II/26 : Chippis ; TII/26 : Chalais.

EM. Sapeurs 10 : Sierre ; Cp. sap. 1/10 : Loèche ; Cp. sap. II/10 : Tourtemagne.

Colonne transp. sanitaire III/10 : Ico-gne.

Poste de campagne : Sion.

Cp. lourde III/10 : Sierre.

Fin des Williams

La récolte des poires Williams est terminée. La cueillette a été très faible. Elle représente environ 1/5 d'une récolte normale, c'est-à-dire 1 million de kilos contre 5 millions les années précédentes.

Par contre les tomates donnent satisfaction aux producteurs et laissent espérer une année record. (inf. part.)

Sierre

Lens

Le Christ-Roi au Châtelard

Depuis bien des années, il devient presque impossible de célébrer en fin d'octobre la fête du Christ-Roi, en plein air et à l'altitude, à cause du mauvais temps qui sévit très tôt dans nos régions.

Afin de permettre aux paroissiens de Lens et de paroisses avoisinantes la célébration normale de cette fête qui leur tient à cœur, l'autorité diocésaine nous autorise à avancer la solennité du Christ-Roi au 1er dimanche de septembre.

En conséquence, il y aura messe chantée et prédication au Châtelard dimanche prochain, à 10 heures du matin. On pourra y communier, à la condition de s'annoncer avant la messe.

Le Prieuré de Lens.

Chalais

La fête de la colonie de vacances

La Société de développement « Edelweiss » de Chalais organise le 7 et 8 septembre une fête en faveur de la « Colonie de vacances pour enfants » avec la collaboration des sociétés de chant et musique de Chalais.

Déjà samedi, des 20 h. 15, nous aurons l'heureuse surprise d'entendre un fameux concert donné par la fanfare militaire. Que les amateurs de musique se préparent... Les absents ont toujours tort...

Durant l'après-midi de dimanche, des chants, de la musique, des jeux agrémenteront notre fête à laquelle nous vous convions tous très chaleureusement. Le soir, un orchestre entraînant fera danser les jeunes, tandis que les moins jeunes (les plus sages !) se rappelleront les souvenirs du « bon vieux temps » en dégustant nos délicieuses bouteilles...

Donc, retenez bien que Chalais se prépare pour vous accueillir en musique et en chansons le samedi 7 et dimanche 8 septembre.



Zinal Inquiétante disparition de deux jeunes filles et d'un guide

Il y a une dizaine de jours deux jeunes filles de Hambourg, deux sœurs, Mlles Gerula et Karin Meyer partaient de Zurich dans l'intention de gagner Zermatt par le col Durand (3479 m.) c'est-à-dire par la Haute-Route. Elles étaient accompagnées d'un alpiniste expérimenté, M. Joseph Bundi, membre du CAS de Salquenen.

Malheureusement nul n'a revu depuis les trois alpinistes. On se perd en conjectures sur les circonstances de cette inquiétante disparition. Les recherches entreprises se poursuivent actuellement.



Les conseillers d'Etat vaudois en visite

Inf. part. — Le Conseil d'Etat du canton de Vaud est arrivé en Valais et a été reçu par les membres du gouvernement valaisan. Ces autorités, en compagnie de M. Paul Claudet, conseiller fédéral, ainsi que les deux chanceliers d'Etat se sont rendus hier à Zermatt. Après avoir passé quelques instants dans cette station réputée, ils sont partis pour le Gonergrat.



Sensine - Conthey Issue mortelle

Nous avons relaté lundi le terrible accident qui s'était produit dans la vallée de la Lizerne, où une jeep conduite par M. Willy Berthouzo fit une chute d'environ 40 mètres. Nous avions signalé alors que l'oncle de celui-ci était le plus gravement atteint. Ce n'était hélas ! que trop vrai. Le malheureux, conduit à l'hôpital régional de Sion, vient d'y succomber à ses blessures internes. Il s'agit de M. Alphonse Berthouzo, agriculteur, domicilié à

Sensine (Conthey) et âgé de 62 ans. M. Berthouzo, très honorablement connu dans la région, était marié et père de quatre enfants dont l'aîné a 31 ans et le cadet 14 ans seulement. A sa famille éplorée le « Nouvelliste » présente ses condoléances émues.



Liddes Une jeep fond sur fond

Hier matin, une jeep avec remorque circulait sur la route du Grand Saint-Bernard, transportant cinq ouvriers italiens. Elle était conduite par M. Charly Lovey, fils d'un entrepreneur d'Orsières. En aval de Liddes, pour une raison que l'enquête n'a pas encore établie, le véhicule sortit de la route et se retourna fond sur fond. L'un des ouvriers, M. François Giocha, originaire de Mulazzo (province de Carrare), âgé de 20 ans, célibataire, fut très grièvement blessé. Il a dû être conduit à

Saxon Rebondissement de l'affaire du braconnage tragique

M. Magnin a été abattu par cinq balles tirées à bout portant !!!

La tragique affaire de braconnage que nous avons relatée dans notre numéro du samedi 24 août vient d'avoir un rebondissement inattendu.

L'autopsie et l'enquête ont en effet révélé que M. Edouard Magnin, le braconnier qui refusa de céder son arme a été abattu non pas d'une balle tirée au hasard, mais de cinq balles dont son corps était criblé tant dans le tronc que dans les cuisses, etc.

Il semble donc bien que le garde-chasse, M. Jules Burnier, ait entièrement vidé sur lui tout le magasin de son pistolet-flobert de 6 mm., ce qui modifie complètement les circonstances du drame, d'autant plus que sa victime ne fit usage d'aucune arme à feu dans la querelle au cours de laquelle il le frappa.

Il faut attendre encore pour que la lumière soit entièrement faite sur cette tragédie qui coûte la vie à un homme de 51 ans. Sa famille est intervenue pour que l'enquête fut poursuivie jusqu'à complet éclaircissement.

tribune du lecteur

A propos de la culture de la vigne sous forme haute

MISE AU POINT

J'ai lu avec étonnement le communiqué que la Station cantonale d'essais viticoles a fait paraître dernièrement dans la presse invitait les viticulteurs, que la chose intéressait, à visiter une vigne que M. Placide Fontannaz à Vétroz venait de transformer.

Ce qui m'a surtout étonné ce sont les félicitations adressées à M. Fontannaz d'avoir été le premier à installer chez nous la culture haute selon le système Lens Moser. M. Fontannaz aura sans doute été surpris lui-même pour les mérites qu'on veut lui attribuer. Chacun sait que l'introduction de ce système dont on cause passablement maintenant est l'œuvre de M. Gaby Delaloye, propriétaire à Ardon.

En effet au cours des nombreuses entretiens que j'ai eu ces dernières années avec M. Delaloye il m'avait fait part des courses d'études qu'il avait entreprises soit en Bourgogne, en Alsace, au Tyrol, en Hongrie à l'effet d'étudier sur place les modes de cultures de la vigne en cordons.

Non content des expériences et des observations faites dans ces divers voyages, il organisa au printemps 1955 une visite d'études en Autriche où il savait que des expériences concluantes avaient été réalisées. A cette visite, prirent également part M. Nicollier, à ce moment-là professeur à Montgibert à Lausanne, et M. Henri Thomas de Saxon.

Ils eurent le loisir de visiter un domaine viticole de 40 ha appartenant à M. Moser entièrement en culture haute avec une conception autre que celle adoptée en Alsace ou ailleurs.

Bien que convaincu des expériences faites sur ce Domaine situé à la même latitude que le nôtre et sujet à des froids encore plus rigoureux qu'en Valais, M. Gaby Delaloye a tenu à visiter le vignoble viennois en automne au moment de la vendange. Cette fois-ci il était accompagné de MM. Gabriel Constantin, Placide Fontannaz et Alphonse Berclaz. Ils ont pu se convaincre que l'on pouvait récolter les mêmes quantités à l'unité de surface avec un degré d'ochslé sensiblement supérieur et un raisin beaucoup plus sain.

Au vu de ces expériences concluantes, M. Delaloye n'hésitait pas à créer au printemps 1956 une nouvelle vigne de 5 ha avec le système autrichien, la première en Valais et à transformer ses vignes de formes basses en formes hautes. De nombreux vigneron ont visité son nouveau vignoble et ne lui ménagèrent pas leurs félicitations pour cette heureuse initiative. Elle doit effectivement servir d'exemple. Elle est appelée à révolutionner le système en usage chez nous qui est beaucoup trop coûteux.

Je sais que M. Delaloye se met volontiers à la disposition de ceux que la chose intéresse pour leur fournir les renseignements utiles.

Qu'il veuille m'excuser d'avoir fait cette petite mise au point contre son gré mais que je jugeais nécessaire pour rendre à chacun le mérite qui lui est dû. En qualité de vignerons, nous nous réjouissons des résultats de son expérience que nous pourrions suivre, contrôler et appliquer sur la base de ses précieux conseils. Une telle initiative, courant tant de risques, mérite bien notre admiration. Nous profitons également de l'occasion pour le féliciter de ses cultures fruitières modèles qui lui ont valu le premier prix au concours organisé en 1956 par l'Association agricole du Valais.

Fréd. Cléménzoz Lt-colonel.

l'Hôpital de Martigny, souffrant d'une fracture du crâne. Ses compagnons s'en tirent heureusement avec des blessures superficielles. Quant à la jeep, elle a subi pour quelque 2000 francs de dégâts.

Une visite intéressante

L'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes fait procéder actuellement à des essais de prématuration de tomates.

Les résultats en sont assez spectaculaires. Des tomates complètement vertes mûrissent en deux ou trois jours.

Samedi 31 août, à Saxon, à 11 heures, aux entrepôts de la Coopérative Florescat, des spécialistes donneront tous renseignements sur le procédé.

Cet essai est très intéressant et les producteurs y sont cordialement invités.

Le programme du prochain week-end

- FOOTBALL (Voir No de jeudi). HOCKEY SUR TERRE Le championnat suisse de Série A : H.-C. Bâle-Blauweiss Olten ; H.-C. Olten-H.-C. Berne ; Rotweiss Wettingen-Nordstern ; H.-C. Zurich-Red Sox Zurich ; Grasshoppers-Servette ; Stade Lausanne-Black Boys ; UGS-H.-C. Lausannois. AUTOMOBILISME 1er septembre, à Martigny : Course de côte nationale Martigny-La Forclaz. ATHLETISME 1er septembre, à Tailfingen : match international Allemagne-Suisse à la marche. CYCLISME 1er septembre, à Bâle : Critérium d'Europe pour professionnels. 1er septembre, à Zurich : Circuit pour amateurs. MOTOCYCLISME 1er septembre, à Monza : Grand Prix des Nations. AVIRON 30 août-1er septembre, à Duisbourg : Championnats d'Europe. HIPPISE 1er septembre, à Yverdon : Courses et concours. NATATION 31 août-1er septembre, à Zurich : championnats suisses. TENNIS 31 août-1er septembre, à Bâle : Championnats suisses. MARCHÉ Sierre-St-Luc : 1er prix international de la montagne. Principales manifestations de la semaine prochaine 7-8 septembre, à Thoun : Championnat suisse de décathlon. 8 septembre, à Zurich : Championnat suisse de marathon. 8 septembre, à Lausanne : Championnat suisse de marche (50 km.). 8 septembre, à Genève : Course internationale cycliste contre la montre.

Madame Alphonse BERTHOUSOZ-RAPILLARD, à Sensine ; Mademoiselle Odette BERTHOUSOZ, à Genève ; Mademoiselle Elisa BERTHOUSOZ, à Sensine ; Monsieur Alfred BERTHOUSOZ, à Sensine ; Mademoiselle Simone BERTHOUSOZ, à Sensine ; Monsieur et Madame Clovis GERMANIER et famille, à Pont-de-la-Morge ; Monsieur et Madame Jean VALENTINI et famille, à St-Séverin ; Messieurs Charly et Willy BERTHOUSOZ, à Erde ; Monsieur et Madame Clovis DUC et leur fils, à Sensine ; Monsieur et Madame Emile GERMANIER et famille, à Plan-Conthey et Sensine ; Monsieur et Madame Denis BUTTET et famille, à Plan-Conthey ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Alphonse Berthouzoz leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, décédé des suites d'un accident, le 29 août 1957, à l'âge de 62 ans, muni des Saints Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à St-Séverin (Conthey), le samedi 31 août 1957, à 10 heures. Priez pour lui ! Cet avis tient lieu de faire-part.

leur cher papa, beau-père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle et parent, décédé des suites d'un accident, le 29 août 1957, à l'âge de 62 ans, muni des Saints Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à St-Séverin (Conthey), le samedi 31 août 1957, à 10 heures. Priez pour lui ! Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille de Monsieur Siméon BARUCHET, à Bouveret, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur Siméon BARUCHET-FAVEZ Instituteur retraité leur cher papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé dans sa 72e année, le 29 août 1957, muni des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu le dimanche 1er septembre 1957, à 14 h. 30. Office à Port-Valais. Priez pour lui ! Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur et Madame Marc DALPIAZ-JACQUENOUD et leur fille Réhane ; Madame et Monsieur Max ROGGEN DALPIAZ et leurs enfants Liliane, Rolf et Myriam ; Madame et Monsieur Moritz ROGGEN-DALPIAZ et leurs enfants Lionel, Béatrice et Ronald ; Monsieur Valentin DALPIAZ ; Monsieur Emile DALPIAZ ; Madame et Monsieur Fernand POF-FET-MEICHTRY ; Les familles DALPIAZ, en Amérique et DEPRELLE-MEICHTRY à Lyon et les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Geneviève DALPIAZ-MEICHTRY leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante, cousine et parente, pieusement décédée le 29 août 1957 dans sa 80e année, munie des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Sion le samedi 31 août 1957, à 10 heures. Départ du convoi mortuaire : rue des Châteaux. Priez pour elle ! Cet avis tient lieu de faire-part.

TRANSPORTS FUNEBRES A. MURITH S.A. Téléphone (022) 25 02 88 CERCUEILS - COURONNES Pompes funèbres catholiques de Genève Sion : Mariéthod O. Vve 2 17 71 Martigny : Moulinet M. 6 17 15 Fully : Taramarcar R. 6 30 32 Sierre : Eggs F., Rouvinez E. 5 10 21 Montana : Kittel Jos. 5 22 36 Monthey : Galletti Adrien 4 23 51 Orsères : Troillet Fernand 6 81 20 Le Châble : Lugon G. 7 13 17

Triste farce du désarmement La Russie méprise les nouvelles propositions OCCIDENTALES

Les quatre délégations (Canada, Etats-Unis, France, Royaume-Uni) ont présenté jeudi après-midi au sous-comité leur déclaration d'ensemble sur les mesures que devrait comporter un accord de désarmement partiel qui proposait :

a) Dans l'année qui suivra l'entrée en vigueur de la convention de désarmement, les effectifs seront fixés au niveau maximum suivant : France et Grande-Bretagne, 750 000, URSS et Etats-Unis, 2 500 000, au cours de la même période, des quantités données d'armements figurant sur des listes seront placées sous dépôt dans chaque pays et mises sous la surveillance d'une organisation internationale de contrôle.

b) De nouvelles réductions ne pourront être effectuées en une deuxième étape que sous la condition que des progrès aient été réalisés pour le règlement des problèmes politiques et que « d'autres Etats, dont la participation est essentielle, aient adhéré à la Convention » (Ndlr cette clause vise notamment la Chine). Les effectifs seront alors fixés à : France et Grande-Bretagne 700 000 hommes, Etats-Unis et URSS 2 100 000 hommes.

c) En troisième étape les effectifs seraient fixés respectivement à 650 000 et 1 700 000.

Pour la deuxième et troisième étape, de nouvelles limitations d'armements seront calculées en proportion des niveaux d'effectifs. Enfin, la deuxième et la troisième étape ne pourront entrer en vigueur tant que le système de contrôle ne sera pas en mesure d'en vérifier l'exécution.

L'atome au service de la paix

Chaque partie contractante s'engage à ne pas faire usage d'armes nucléaires si une attaque armée ne l'a pas mise en état de légitime défense individuelle ou collective.

Contrôle des matières fissiles.

La production de matières fissiles y compris le stockage ne sera utilisée

qu'à des fins non-militaires un mois après qu'un conseil international de contrôle aura certifié la mise en place d'un système d'inspection efficace.

A partir de l'arrêt de la production, interdiction de transfert d'armes nucléaires d'un pays à l'autre « sauf en vertu d'arrangements entre l'auteur et le bénéficiaire du transfert à des fins conformes aux dispositions du paragraphe s'y rapportant.

Explosions nucléaires expérimentales :

Suspension des expériences nucléaires pendant une période de douze mois à partir de l'entrée en vigueur du traité, sous condition d'un accord sur le contrôle de cette suspension.

Inspections au choix

Les Occidentaux proposent au choix, à l'URSS :

Une zone large d'inspection aérienne et terrestre. Cette zone comprendrait tout le territoire des Etats-Unis, du Canada et de l'URSS.

Une zone arctique, comprenant les territoires au nord du cercle polaire, plus une zone extrême orientale définie par : 140 degrés longitude est, 160 degrés longitude est et 50e parallèle de latitude nord, et tout l'Alaska, tout le Kamtchatka, les Aléoutiennes et les Kouriles. Si l'URSS accepte l'une ou l'autre de ces propositions, les Occidentaux proposent en outre au choix :

une zone européenne large allant de l'Irlande à l'Oural ;

Une zone plus restreinte, à discuter, « sous réserve que cette zone comprenne une partie importante du territoire de l'URSS ainsi que les autres pays de l'Europe orientale. »

Suivent des dispositions sur les postes d'observation au sol et des équipes mobiles. Les zones d'inspection terrestre ne seront pas moins étendues que les zones d'inspection aérienne. Des inventaires des installations militaires, les données numériques et les lieux de stationnement seront communiqués au Conseil de contrôle.

Organisation internationale de contrôle.

Toutes les mesures ci-dessus dépen-

dent du fonctionnement d'un système international efficace de contrôle et d'inspection.

Billevesées et chiffon de papier

LONDRES, 30 août. (Reuter). — Le délégué de l'Union soviétique à la Conférence du désarmement a rejeté purement et simplement les propositions occidentales de désarmement partiel soumises jeudi au sous-comité.

« Ce morceau de papier ne saurait être considéré comme une véritable valeur ». Il n'a demandé aucun délai pour examiner les nouvelles propositions des Occidentaux.

Le délégué russe a condamné le projet visant à limiter l'emploi des armes nucléaires. Il a déclaré que cette formule était juste faite pour légaliser l'utilisation des armes atomiques lorsqu'une nation en aura le désir. Il a condamné en outre derechef le plan d'inspection terrestre et aérienne. La proposition d'inspection des zones arctiques est inacceptable. L'attitude des puissances de l'Ouest n'a permis aucun progrès en ce qui concerne les problèmes principaux, empêchant par là un accord général sur le désarmement.

Des terrains d'essais pour des engins télégués

LONDRES, 30 août. (Reuter). — Près de Hatfield, au nord de Londres, où se trouvent les usines aéronautiques de Havilland, on est en train d'aménager le terrain d'essais pour une fusée téléguée. Deux tours portant un grand pont d'acier ont été érigées. L'engin aurait une portée de plus de 3200 kilomètres. M. Duncan Sandys, ministre de la défense du Royaume-Uni, a récemment déclaré que cet engin est plus perfectionné que celui construit par les Américains. Les usines de Havilland cherchent par la voie des annonces des techniciens pour l'exploitation de ces terrains d'essais et pour les travaux se rapportant à ces engins télégués.

La destruction du centre FLN d'Alger

ALGER, 30 août. (AFP). — Des précisions sur la destruction de la zone autonome du Front de libération nationale d'Alger ont été données jeudi au cours d'une conférence de presse.

Les responsables des forces de l'ordre ont rappelé que le rôle de coordination que jouait l'organisme supérieur de la rébellion était assuré par la zone autonome d'Alger qu'avait mis sur pied Yacef Saadi, actuellement en fuite.

L'état-major de Yacef Saadi se composait de 5 comités (enseignements - liaison - justice et police - service sanitaire et propagande) dont la plupart des chefs sont maintenant arrêtés. En outre, l'un des « seconds » de Yacef Saadi, « Ramel », a été tué au cours de l'opération récemment menée dans la Casbah par les parachutistes et les zouaves, tandis que quatre chefs des secteurs militaires et politiques de la zone autonome d'Alger se trouvent entre les mains des forces de l'ordre.

Selon les responsables des forces de l'ordre, l'organisation militaire rebelle de la zone d'Alger est détruite dans une proportion de 80 pour cent et l'organisation politique dans une proportion de 75 pour cent.

Pas de sportifs communistes en Allemagne fédérale

BONN, 30 août. — (Ag DPA) — La discussion passionnée relative à l'octroi de visas d'entrée en Allemagne occidentale aux sportifs venant des pays du bloc oriental, qui a déjà provoqué de vifs remous en République fédérale ces derniers jours, s'est poursuivie jeudi au cours de la dernière séance du Bundestag. Une proposition sociale-démocrate demandant que les visas d'entrée soient immédiatement accordés aux sportifs venant des pays situés derrière le rideau de fer, sur la recommandation des associations sportives d'Allemagne occidentale, a été repoussée par la majorité de la coalition gouvernementale.

La « route-lumière » de la ligne du Gothard

ERSTFELD, 30 août. — (Ag) — A l'occasion du 75e anniversaire du percement du tunnel du Gothard, les chemins de fer fédéraux ont pris l'initiative de faire de la ligne du Gothard, entre Lucerne et Bellinzona, une sorte de « route-lumière ». Le voyageur qui emprunte cette ligne, peut admirer tout le long du trajet, entre les chefs-lieux lucernois et tessinois, grâce à une illumination abondante, des sites attrayants ainsi que des constructions particulièrement remarquables.

L'Italie renvoie à Tito des réfugiés yougoslaves !

BELGRADE, 30 août. — (AFP). — Les autorités italiennes ont remis jeudi aux autorités yougoslaves, au poste frontière de Sezana, soixante-dix ressortissants yougoslaves qui étaient entrés clandestinement en Italie.

Depuis le 15 août, environ six cent cinquante yougoslaves qui étaient passés en Italie et avaient demandé l'asile politique ont été ainsi renvoyés en Yougoslavie. A leur retour toutes ces personnes, assure Radio-Belgrade, ont été relâchées et ont regagné librement leur domicile.

Curieux démenti

TRIESTE, 30 août. — (Reuter). — Le commissaire général du gouvernement italien à Trieste a démenti que, en vertu d'un prétendu accord conclu entre l'Italie et la Yougoslavie, des réfugiés yougoslaves en grand nombre aient été rapatriés contre leur volonté. Dans sa déclaration, il affirma que les nouvelles publiées récemment à ce sujet par des journaux italiens étaient dépourvues de fondement. Le droit d'asile est accordé à tous les véritables ré-

fugiés politiques, conformément aux dispositions de la Constitution italienne.

Le commissaire général a précisé, quant à l'attitude adoptée par les autorités italiennes, que tous les réfugiés devraient comparaître devant une commission spéciale, dont fait aussi partie un représentant du haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, afin de déterminer s'ils sont bien venus en Italie pour des motifs politiques, ou seulement parce qu'ils supposaient qu'en Italie la vie leur serait plus facile. Ces derniers mois, plus de 70 yougoslaves se sont réfugiés chaque jour en Italie. Certains d'entre eux n'ont pu être acceptés, du fait qu'on ne pouvait les considérer comme réfugiés politiques.

Un avion s'écrase

TEGUCIGALPA (Honduras), 30 août. — (Ag AFP) — Un appareil de la ligne nationale hondurienne transportant onze personnes s'est écrasé au sol peu après avoir décollé de l'aérodrome de Juticalpa, localité située à cent kilomètres de Tegucigalpa.

Le pilote et son second ont été tués sur le coup. Les autorités de l'aérodrome n'ont donné jusqu'à présent aucune précision sur le sort des neuf passagers mais on croit qu'ils ont tous péri.

Ils ont choisi la liberté

COPENHAGUE, 30 août. — (Ag AFP) — Trois Polonais ont choisi la liberté au Danemark, sautant à l'eau d'un paquebot polonais, et arrivant à Bornholm.

On rappelle que la semaine dernière, 70 touristes polonais avaient quitté le paquebot « Batory » au cours d'une escale de deux jours à Copenhague.

● BALE. — Le sismographe de l'Institut astronomique et météorologique de l'Université de Bale a enregistré jeudi, à 4 h. 46, un tremblement de terre, dont l'épicentre devait se trouver à 120 km de Bale environ, vraisemblablement dans les Alpes de Souabe, l'écart maximum de l'aiguille du sismographe a été de 4,5 cm.

Reddition d'un chef communiste

LEIKTILA (Haute Birmanie), 30 août. — (AFP). — Après neuf an-

● LA NOUVELLE DELHI. — La Chambre indienne a approuvé un impôt sur la fortune. Pour la première fois en Inde, le capital privé est imposé directement.

La brève histoire de l'arme absolue

Commencée à la fin de la guerre mondiale, la course aux fusées à longue portée, gigantesque lutte technique et industrielle engagée entre les Etats-Unis et l'URSS vient de prendre un nouvel élan qui souligne l'importance d'une arme que l'on qualifie d'absolue parce qu'on ne ne connaît pas encore de parade contre elle.

Il existe deux types de fusées : l'inter-continental ballistic missile (ICBM) et l'intermédiaire range ballistic missile (IRBM).

L'ICBM est un engin spécial à grande portée (8000 km. et plus), l'IRBM est d'une portée moindre comprise entre 2400 km. et 6000 km.

La conception de ces deux sortes d'engins est analogue. Il s'agit de fusées à étages, c'est-à-dire composées de plusieurs éléments propulseurs apportant successivement leur poussée et qui se détachent lorsqu'ils ont épuisé leur réserve d'énergie. Chacune de ces étapes accroît la vitesse de l'engin, l'élément qui constitue la tête du missile termine ensuite le parcours sur sa lancée, tel un obus. On appelle cet élément l'ogive, et c'est lui qui transporte la charge nucléaire jusqu'à son objectif.

Tandis que les Russes s'appliquaient à mettre d'abord au point une fusée à petite portée (1500 km.), les Américains travaillaient les deux formules et s'intéressaient plus particulièrement à l'ICBM à longue portée (Atlas et Titan) plus difficile à mettre au point.

Des deux côtés les expériences réalisées sont suivies avec soin par les innombrables radars qui surveillent l'ouest et l'est. Les fusées en se déplaçant à très grande vitesse dans l'espace créent, en effet, des nuages de particules ionisées qui réfléchissent remarquablement bien les ondes radars. C'est ainsi que l'on apprit au cours du second semestre de 1956 que les lancements d'engins russes d'une portée de 1500 km. se multipliaient, ce qui semblait prouver que ce type de fusée était déjà en service dans l'armée rouge.

De leur côté, les Etats-Unis poussaient le programme de réalisation des IRBM et commandaient le Thor, Jupiter C et Polaris. Ce dernier engin devant être lancé par des sous-marins en plongée.

Des deux côtés, les systèmes de propulsion sont analogues. Il s'agit de fusées à combustibles liquides. Un liquide sert de carburant, l'autre de comburant. Par conséquent la fusée ne fait appel en aucun cas à l'oxygène de l'air, ce qui donne à l'engin une autonomie complète et lui permet de monter à des altitudes considérables. La fusée russe atteindrait ainsi 1000 km., et le missile américain Atlas 1200 km. Tous deux ont une vitesse à l'arrivée de l'ordre de 7 km. seconde, c'est-à-dire plus de 25 000 km. à l'heure. On ne possède aucune précision sur leur portée pratique.

Le problème essentiel à résoudre est de donner à l'engin une précision suffisante. Pour cela on procède généralement par guidage au moyen d'un faisceau électro-magnétique dont le plan passe par le but à atteindre. En cours de route, la trajectoire est maintenue automatiquement par des servo-moteurs. Le contrôle est assuré par des gyroscopes et des accéléromètres. Des centaines de pièces de très petite taille constituent le mécanisme et doivent être usinées avec une précision encore jamais atteinte jusqu'ici.

Le missile subissant, principalement au départ des chocs très violents dus aux accélérations successives, ses mécanismes sont soumis à des épreuves extrêmement rudes. C'est là une des grandes faiblesses des engins spéciaux. C'est ce qui explique que de nombreux missiles échappent à tout contrôle peu après leur lancement.

Dependant la précision semble avoir moins d'importance si, faisant abstraction de la puissance de souffle, on se contente d'utiliser pour le bombardement l'effet calorifique gigantesque de la bombe thermo-nucléaire. Les spécialistes ont en effet estimé qu'une bombe « H » lancée à 6000 mètres d'altitude causerait des destructions graves dans un rayon de 16 km. si la bombe explosait à 35 km. d'altitude, l'action destructrice s'étendrait sur une zone de 75 km. de rayon.

Mort en montagne

CANAZEI (Alpes italiennes), 30 août. — (Ag Reuter) — Le massif du Marmolada, haut de 3343 m. a fait une nouvelle victime allemande, la troisième en quinze jours. Il s'agit de Hans-Michel, 22 ans, de Ludwigshafen, qui a glissé et a fait une chute mortelle, après avoir été contraint par la pluie et la grêle de s'arrêter à 79 m. du sommet. Son compagnon passa la nuit sur une corniche et donna l'alarme jeudi. Le corps de Michel a été découvert jeudi soir par les guides.

Réforme ou réformette ?

PARIS, 30 août. — (Ag AFP) — L'avant-projet de réformes administratives et politiques en Algérie comporterait trois étapes.

La première période est consacrée à un « remodelage administratif » de l'Algérie. Les départements disparaissent et sont remplacés par des « territoires » — six ou sept, le chiffre n'est pas fixé — délimités selon des impératifs tenant compte à la fois de la topographie et des majorités ethniques. En même temps une ébauche d'auto-administration est mise en place par la création d'assemblées territoriales dotées de pouvoirs de gestion administrative.

La seconde étape prévoit une extension de cette amorce d'autonomie interne. Les assemblées territoriales élisent une assemblée commune qui siège à Alger. Les fonctions et prérogatives de cette assemblée commune ne sont pas nettement déterminées et l'on discute actuellement sur le point de savoir si elle aura un simple rôle de coordination ou celui plus étendu de « législatif algérien ».

La troisième phase de la mise en place du statut algérien se situe après ce double délai probatoire. Les problèmes de structure sont alors abordés et un statut définitif est élaboré au cours d'une négociation globale à laquelle participent

1. le Parlement métropolitain ;
2. les assemblées territoriales ;
3. l'assemblée commune d'Alger.

C'est à ce dernier stade que pourront être alors clairement définis les liens institutionnels à établir entre la France et l'Algérie.

Chaque étape aura une période probatoire de deux ans.

Arrestation d'un voleur

ZURICH, 30 août. — (Ag) — La police a arrêté sur la plainte de son patron, un chauffeur de 22 ans qui avait volé 25 pneus représentant une valeur de 1400 francs. Une perquisition permit de découvrir bien d'autres objets volés à la gare aux marchandises et ayant une valeur de 20 000 francs. La police découvrit des appareils de radio, de télévision, des machines à écrire. Des marchandises représentant une somme de 12 000 francs purent être restitués à leurs propriétaires. Deux recelleurs sont impliqués dans l'affaire.

La mort du greffier de la Cour suprême

ALTDORF, 30 août. (Ag.) — Le 9 septembre 1956, trois touristes avaient trouvé la mort au cours d'une excursion au Zwachten, sommet de 3079 mètres, dans le Meiental (canton d'Uri). Alors que deux cadavres avaient pu être ramenés dans la vallée deux jours plus tard, celui du troisième alpiniste, M. Kurt Alfred Ehrlich, greffier à la Cour suprême de Zurich, était resté introuvable. Le 27 août, des touristes signalèrent la présence d'un cadavre dans le Rossbach. On suppose que le malheureux alpiniste a fait une chute dans une crevasse et qu'il a été emporté par les eaux du glacier sur une distance de deux kilomètres pour ressortir dans le torrent.

● TEHERAN. — Vingt personnes, parmi lesquelles un certain nombre d'enfants, ont été dévorés par des loups chassés des montagnes par le froid particulièrement précoce cette année, dans un village de l'Azerbaïdjan.